BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3965 du Mardi 24 Mars 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COVID-19

Une quatrième personne testée positive: le peuple veut savoir !

(P.3)

VIE DES PARTIS

Claudine Munari appelle à l'union sacrée contre le virus

Claudine Munari (P.3)

CORONAVIRUS

Initiatives de prière du Pape

Le Pape François lors de l'Angélus du 22 mars 2020, prononcé depuis la bibliothèque du Palais apostolique. (P.9)

DISPARITION

Aurlus Mabélé, le roi du soukous, emporté par le coronavirus

(P.13)

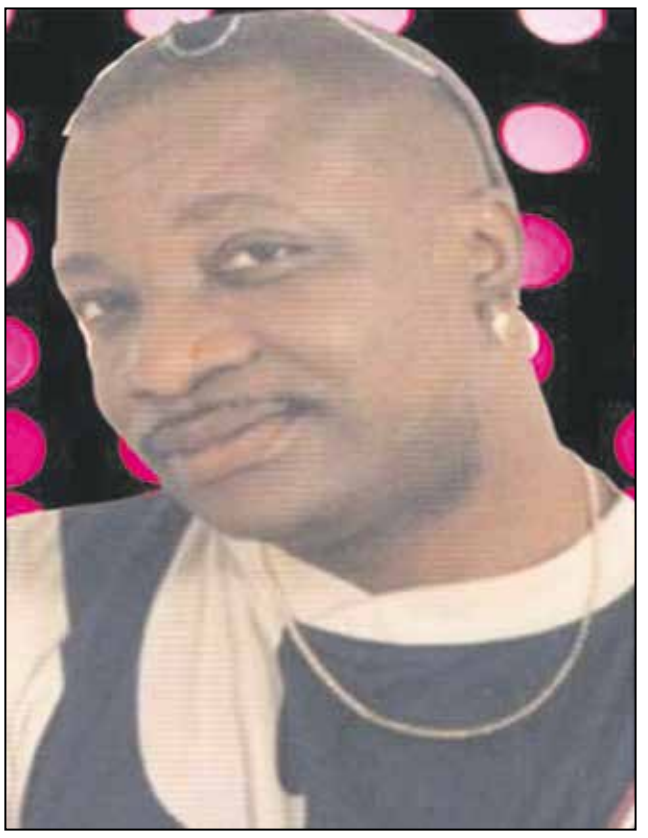

Editorial

Un virus en mars

Etude de Maître Pascale Rosette MPOUO NOTAIRE
Immeuble Billal II, 2ème étage, Appartement Q-031/S En face de l'Ambassade de la Russie, Centre-Ville / Tél.: 06-505-63-05
Email: pascalmpouo@gmail.com
BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION D'ACTIONS EN NUMERAIRE ET MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE

DMKT-DIOTEX CONGO S.A

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital: DIX MILLION (10.000.000) Francs CFA
Siège: Avenue de l'Amitié, Immeuble Diamond, 3ème étage, vers le rond-point Caïman, Brazzaville
RCCM: CG-BZ-01-2019-B14-00019

Aux termes des actes portant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Cession d'actions en numéraire reçus par Maître Pascale Rosette MPOUO, en date à Brazzaville du 15 Janvier 2020 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Mpila, en date du 16 Mars 2020, sous Folio 051/4 n°0855 et 051/3 n°0854, les actionnaires ont décidé de procéder à la cession de leurs actions et de modifier la dénomination sociale.

Par conséquence
Dénomination: Initialement dénommée DMKT-DIOTEX.COMERCIO GERALDA, lire désormais DMKT-DIOTEX CONGO S.A.;

FORME Juridique: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

Siège: Avenue de l'Amitié, Immeuble Diamond, 3ème étage, vers le rond-point Caïman, Brazzaville;

Objet: L'éclairage public, l'importation et l'exportation des éléments électriques; le commerce des dispositifs d'éclairage les prestations de services dans le domaine de l'électricité, des investissements, de recherche de financement en matière d'éclairage domestique et public; la participation directe ou indirecte par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à crées pouvant se rattacher à l'objet, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou achat de titres ou de droits sociaux, alliance ou association en participation ou autrement;

Capital: Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLIONS (10.000.000) FRANCS CFA, divisé en CENT (100) ACTIONS chacune de CENT MILLE (100.000) FRANCS CFA, numérotées de 1 à 100;
Suite à la Cession d'actions, sont désignés comme actionnaires cessionnaires:
- DIOP Abdoulaye: 60 actions, 6.000.000 Frs CFA;
- PHIRI Thomas: 30 actions, 3.000.000 Frs CFA;
- BALDE Keïta: 10 actions, 1.000.000 Frs CFA.
Est désigné, pour la durée des deux (2) premiers exercices sociaux:
- Cabinet d'audit, Conseil et Commissaire aux comptes «KPMG CONGO», Immeuble SCI Monte Cristo, 4ème étage, Angle Avenue Orsy et Boulevard Denis Sassou-Nguesso, B.P.: 14366, Brazzaville.
Le Conseil d'Administration a nommé Monsieur DIOP Abdoulaye en qualité de Président Directeur Général de la société;

Durée: 99 années;

R.C.C.M.: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le no CG-BZ01-2019-B14-00019 du 12 Décembre 2019.
Suivant insertion n°3947, paru en date du 21 Janvier 2020, la Semaine Africaine à Brazzaville.

Pour avis,
Maître Pascale Rosette MPOUO,
Notaire.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU DISPOSITIF DE SECURITE ELECTRONIQUE DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la sélection d'une société spécialisée dans la fourniture, l'installation du matériel de sécurité électronique et la maintenance de son dispositif de sécurité.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire au secretariat du Directeur Général Adjoint de l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/03/2020 à 16heures00.

Fait à Brazzaville, le 18/03/2020

La Direction Générale

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 7/05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

Conseils Ingeniering Structure Bâtiments
En sigle «C.I.S.B.»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital social de 1 000 000 de Francs CFA
Siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo)
Résidence Martine, Immeuble N°4 dénommé «Les Cascades 1», à la Cité du Clairon
RCCM: CG-BZV-01-2020-B13-00076

AVIS DE CONSTITUTION

I- Suivant acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans Moungali, 1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE», le quatre mars deux mil vingt et enregistré à Brazzaville, le cinq mars de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 044/13 numéro 566, il a été constitué, sous la dénomination sociale de «Conseils Ingeniering Structure Bâtiments», en sigle «C.I.S. B.», une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Objet: La société a pour objet:
- Achat et vente des biens immobiliers;
- Etudes sur les bâtiments;
- Réalisation des Bâtiments et Travaux Publics.

Siège social: Brazzaville (Congo), Résidence Martine, Immeuble N°4 dénommé «Les Cascades 1», à la Cité du Clairon;

Capital social: un million (1 000 000) de Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier;

II- Aux termes de l'acte portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital social reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le quatre mars deux mil vingt, de la société susnommée, enregistré à Brazzaville, le cinq mars de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 044/12 numéro 565, les parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par l'associé unique Monsieur Rigobert LOUMOUAMOU.

Gérance de la société: Monsieur Rigobert LOUMOUAMOU est gérant, pour une durée illimitée.

Immatriculation: l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville a été effectuée, le dix mars deux mil vingt, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B13-00076.

Pour avis & mention,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA.GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 22 294 13 34/05 736 64 64, République du Congo

ANNONCE LEGALE

«CONGOREP»
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital social de Francs CFA: 70 000 000 (100 000 USD)
Siège social: Concession Liliane - Quartier Ndjindji
B.P.: 1116
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG/PNR/08 B 105

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes de la séance N°49 du Conseil d'Administration tenue en date à Brazzaville du 09 janvier 2020, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 09 mars 2020, enregistré à Pointe-Noire, folio 048/2, no 084; les administrateurs de la société «CONGOREP» SA ont, entre autres résolutions, décidé de la nomination de Monsieur Christophe Eugène Edmond Claude BLANC en qualité de nouveau Directeur Général.

Le dépôt légal dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29 janvier 2020, sous le n° 20 DA 95, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 18 mars 2020.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA.GNIANGAISE,
Notaire

COVID-19

Une quatrième personne testée positive: le peuple veut savoir !

Fallait-il en arriver là pour que le Gouvernement décide enfin de fermer les frontières? En tout cas. La pandémie ne cesse de tuer à travers le monde. Les Gouvernements sont dépassés et les populations désabusées ne savent plus à quel saint se vouer. La situation est critique. Au Congo, une quatrième personne a été testée positive au COVID-19. Il s'agit d'un ressortissant congolais âgé de 47 ans, arrivé le 15 mars dernier à Pointe-Noire, en provenance de France.

Clément Mouamba

Dans sa déclaration relative à la confirmation de ce quatrième cas de COVID-19 au Congo, rendue publique le 21 mars dernier, le Premier ministre Clément Mouamba a tenté de rassurer la population. *«Il était en confinement à domicile et suivi par les services de santé. La traçabilité et la recherche des autres sujets contacts ont été réalisées»,* a-t-il déclaré, sans en dire plus.

Sont-ils en quarantaine? Les tests biologiques réalisés ont-ils été négatifs? Toutes les personnes contacts ont-elles été retrouvées? Les domiciles deviennent-ils des lieux de quarantaine? Autant d'interrogations qui inquiètent les Congolais qui, de plus en plus, commencent à mesurer l'ampleur de la pandémie.

Il avait été décidé que toute personne en provenance des pays à haut risque devrait être placée en quarantaine. Malheureusement, cette disposition a été prise à la légère et la faiblesse de l'autorité de l'Etat a conduit à ce que craignaient les populations: l'importation du COVID-19.

On ne le dira jamais assez, si le Gouvernement avait pris les choses en main comme maintenant, le pire aurait été évité. On a attendu trop longtemps pour, enfin, décider de fermer jusqu'à nouvel ordre, les frontières maritimes, fluviales, terrestres et aériennes. *«Seuls les navires et les vols cargo sont autorisés»*, a indiqué le Premier ministre.

Dans le cadre de la prévention des interventions de la phase 3 de la riposte au COVID-19, le Gouvernement a réquisitionné des formations sanitaires à Brazzaville (Hôpital de l'amitié sino-congolaise de Mfilou et Clinique municipale Albert Léyono), à Pointe-Noire (le Centre de santé intégré à parquet minimum d'activités élargies de Mouissou Madeleine) et le service de médecine générale de l'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba d'Oyo, pour la partie septentrionale du pays.

Pour les populations, le Gouvernement ne dit pas grand-chose sur les patients déjà testés positifs au COVID-19. Quel est leur état clinique? La femme et la fille du conseiller du Premier ministre placées en confinement sont-elles toujours sous observation? Leurs tests biologiques se sont-ils révélés négatifs ou pas? Le peuple veut être informé sur leur état de santé, mais également sur les quatre patients et leur entourage.

Les mesures prises s'ajoutent à celles du 18 mars dernier. Il s'agissait de la fermeture des lieux de culte, des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur tant publics que privés; bars dancings, boîtes de nuit, caves, VIP et les rassemblements de plus de 50 personnes, pour une durée de 30 jours.

La population semble observer toutes ces mesures. Depuis le 19 mars, tous ces établissements sont demeurés fermés. Néanmoins, les populations se plaignent des tracasseries policières. En effet, des vendeurs des grillades ou ceux qui tiennent des petits kiosques ou des petits restaurants dans les quartiers sont arrêtés. Ils sont libérés moyennant une caution, alors qu'il n'est nullement question d'interdire ces petits commerces. Et les marchés publics; iront-ils les fermer aussi? En tout cas, certaines choses méritent d'être représées pour la bonne compréhension de tous.

La décision prise d'interdire les vols en provenance des pays à haut risque n'a pas vraiment été respectée à la date du 19 mars. Certaines compagnies ont continué à atterrir à l'aéroport Maya-Maya et Agostino Néto. Et leurs passagers n'étaient pas placés en quarantaine, surtout ceux qui passaient par le salon VIP!.

KAUD

Editorial

Un virus en mars

Nous avons abordé notre première semaine de mise sous cloche un peu comme on aborde un sujet qui nous dépasse et auquel nous ne comprenons strictement rien ! Le confinement, les mesures qu'il impose, les obligations qu'il induit, les conversations dans la rue nous rappellent bien pourtant que le virus est bien parmi nous. Et qu'il nous faut tous, là où nous le prenions un peu trop à la légère, faire vraiment autrement. Ne plus rigoler devant ceux qui évitent de se serrer la main.

C'est en ce mois de mars 2020, alors que l'Italie rapporte un nombre incroyable de décès et que les pays dont les dirigeants se montraient sceptiques devant ce mal étrange, que nous nous sommes installés vraiment dans la pandémie. Ne sont pas touchés seulement ceux qui transitaient par les pays à risques, plus seulement ceux des pays développés qui le prenaient de haut, mais tout le monde. Ce qui n'en souligne que davantage le besoin de plus de solidarité en ce monde qui en avait perdu le sens. Une solidarité qui, pour une fois, ne se dessine pas forcément entre une main tendue dans le Sud et une obole compatissante en Occident.

Cette épidémie, que nous côtoyons ou suspectons dans l'air, nous arrive en un mois qui a toujours été le mois des douleurs chez nous. D'ailleurs, c'est bien à cause de la pandémie possible que nous n'avons pas donné cette année l'éclat qu'exige la célébration du martyre du Cardinal Emile Biayenda. C'est un 22 mars qu'il fut assassiné. Quatre jours après l'assassinat du Président Marien Ngouabi: deux premières pour un président et un cardinal dans ce pays. Cela fait 43 ans déjà, c'est-à-dire hier à peine !

C'est un mois de mars aussi, le 4 en 2012, que le ciel nous tomba sur la tête avec les explosions de la caserne de Mpila. Et quelques semaines plus tard, un soudard vêtu de religion dans le Pool, harcelait les populations du sud de Brazzaville. Chaque fois, des événements inédits ! Chaque fois des crises d'angoisse et des supputations et suspicions sur ce qu'on nous a dit et sur ce qu'on nous a tu. Nous n'invoquerons pas une quelconque malédiction du mois de mars qui s'attacherait au Congo. Mais pour la première fois dans l'histoire, un Dimanche (de mars, donc de Carême) est passé sans messe ni culte, incroyable !

Pour en revenir au coronavirus (lire aussi l'article ci-contre), constatons que nous avons passé trop de temps à jongler avec la réalité qui nous rattrape. Avons été trop obséquieux à traiter par l'étiquette ce qui se passait à l'aéroport où porter veste et cravate vous évitait l'humiliation du test. Pour une fois, sachons nous montrer sérieux devant nos obligations trop souvent faibles face aux jeux de menton des *«tu sais qui je suis?»*

Albert S. MIANZOUKOUTA

VIE DES PARTIS

Claudine Munari appelle à une union sacrée pour vaincre le coronavirus

La présidente de la Fédération de l'opposition congolaise (FOC), Claudine Munari, a donné samedi 21 mars dernier à Brazzaville, un point de presse dans lequel elle appelle à une union sacrée face à la pandémie de coronavirus pour vaincre le fléau. Elle a demandé au Gouvernement de communiquer, sensibiliser et rassurer la population pour qu'elle ne cède pas à la panique. *«Aucun mal n'est éternel. Ne baissons pas les bras. Que chacun de nous fasse avec conscience sa part et dans l'unité, nous le vaincrons»*, a-t-elle déclaré.

Claudine Munari

Pour Claudine Munari, le monde vit sous le harcèlement opiniâtre du Covid-19. *«Apparu subitement, ce mal a fait beaucoup de victimes en Chine avant de commencer à se répandre partout dans le monde. A l'heure où nous parlons, aucun pays n'est à l'abri»*, a-t-elle dit, tout en relevant que notre pays, la République du Congo, ne fait pas exception à la règle.

Partant de ce que l'épicentre de la propagation s'est déplacé vers l'Europe par les vols en provenance de la Chine, le pire est à redouter pour l'Afrique dont l'essentiel du trafic aérien est tourné vers l'Europe comme lieu de départ, de destination ou de transit. *«Pour le Congo, sept vols directs d'Air France partent de Paris chaque semaine, quatre arrivent à Brazzaville et les trois autres atterrissent à Pointe-Noire auxquels s'ajoutent trois vols via Kinshasa sur trois mois, cela fait un total de cent vingt (120) vols. En prenant la moyenne de cent cinquante passagers par vols, au moins dix huit mille personnes seraient arrivées au Congo par Air France depuis le début de la pandémie. Ce nombre peut dépasser les vingt mille en prenant en compte ceux en provenance directe de la Chine ou ayant pris d'autres compagnies aériennes au départ de l'Europe»,* a expliqué Claudine Munari.

Elle a estimé que devant cet état de fait, *«nous ne pouvons qu'être très inquiets. Nous connaissons le mal auquel nous faisons face, mais nous ignorons tout de son ampleur réelle dans notre pays».*

Tout en reconnaissant que le Gouvernement a fait l'objet de nombreuses critiques pour ses silences et ses difficultés apparentes dans la prise de conscience du danger et de sa gestion. *«La Fédération de l'opposition congolaise, au sein de laquelle des personnalités éminentes ont exercé des responsabilités institutionnelles de haut niveau au sein de l'Etat, ne versera pas dans la quérulence avec un doigt accusateur»*, a-t-elle indiqué.

Pour autant, a-t-elle poursuivi, *«il est de notre devoir de rappeler au Gouvernement que tous les regards des Congolais convergent vers lui. A juste titre, parce qu'il est la seule Institution disposant des leviers d'action pour faire face à cette crise de santé publique mondiale»*, a reconnu Claudine Munari.

La présidente de la Fédération de l'opposition congolaise a, en outre, fait savoir que les Congolais attendent du Gouvernement un sursaut d'engagement à protéger leurs vies. *«Il y a bien de bonnes raisons a être unis et solidaires face à un mal pour lequel aucun endroit n'est assez éloigné pour être un abri sûr. La solidarité et la responsabilité sont les seules valeurs-refuges. Pour ces motifs, dès à présent, le rassemblement de toute une nation, la conjugaison des efforts et du travail de tous: Gouvernement, partis politiques, société civile sont requis pour vaincre ce fléau qui nous menace individuellement et collectivement».*

Claudine Munari a annoncé que sa plateforme politique y prendra toute sa part, *«et ce, jusqu'au rétablissement du statu quo»*. De même, la Fédération de l'opposition congolaise a appelé l'ensemble des Congolais à suivre les consignes d'hygiène données par le Gouvernement. *«Il importe d'insister plus qu'il n'en faut, sur la responsabilité individuelle de chaque Congolais, et la nécessité de la prise de conscience du temps très court qui sépare la contamination au pire»,* a-t-elle affirmé.

Considérant la faiblesse de nos infrastructures de santé, *«les personnes se trouvant à l'étranger, hauts lieux des foyers de propagation de la maladie, rendraient un service à tous ceux qui sont restés au pays en reportant les voyages non-essentiels à destination du Congo. «Nous pourrons faire avancer la lutte contre la pandémie en intégrant dans notre quotidien les gestes-barrières mondialement connus et en limitant nos déplacements aux nécessités vitales»,* a-t-elle suggéré.

La Fédération de l'opposition congolaise exhorte le Gouvernement à faire appliquer les

(Suite en page 4)

COVID-19 ET PRESSE

Rapporter l'information juste

Suite aux mesures prises sur la prévention du Covid-19 ou Coronavirus par Clément Mouamba, Premier ministre, qui a conduit la population à la psychose, Thierry Moungalla, ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement, a échangé vendredi 20 mars 2020 avec les journalistes. Les hommes de médias ont été invités à apporter l'information juste, réelle et vérifiée sur les interrogations de la population. *«Les mesures prises dans notre pays, comme dans le monde entier, interrogent les populations; et le rôle des journalistes (médiateurs) et des décideurs (Gouvernement) est de leur expliquer la situation»*, a déclaré le ministre Moungalla.

Thierry Moungalla

Les journalistes

Le ministre Thierry Moungalla est parti du cas de contamination de trois personnes en moins d'une semaine. Le pays s'est mobilisé et a demandé aux populations de se mobiliser elles aussi. Il a de même expliqué aux journalistes qu'est-ce qu'un cas importé? C'est celui qui arrive dans le pays et est déclaré quelques jours plus tard positif au Covid-19. L'objectif du Gouvernement est de prendre des mesures pour empêcher ou prévenir la survenance d'un cas de contamination locale. Si le cas local est constaté, le Gouvernement prendra également d'autres mesures.

Le ministre a demandé aux journalistes et aux pouvoirs publics de faire de la pédagogie et de rappeler aux populations les gestes de prévention fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et appuyé par le Gouvernement: respecter la distance d'un mètre entre personnes, éviter de se serrer la main, tousser ou éternuer sur le creux du coude, se laver régulièrement les mains, acquérir des flacons des solutions hydro-alcooliques. Ces moyens de prévention ont amené le Gouvernement, compte tenu des trois cas d'importation, à prendre des mesures.

«Le journaliste doit véhiculer une information juste, essentielle et vérifiée pour éviter la psychose des populations. Le Gouvernement doit aussi informer la population sur les cas des personnes affectées. Pour confirmer un cas d'affectation, il y a un protocole prévu par l'OMS. C'est au terme de ce processus que l'individu peut être déclaré positif au Covid-19», a-t-il précisé.

Le ministre de la Communication a insisté sur l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, surtout dans des familles, à l'occasion des mariages ou des enterrements. Elles doivent s'organiser pour éviter la propagation. *«Le Congo étudie les modalités de gestion de la situation. Celui qui ne respecte pas les mesures prises par le Gouvernement, les pouvoirs publics sont là pour y veiller».*

S'agissant des personnes contaminées, le ministre Thierry Moungalla a souligné que l'état du premier patient est stable et les deux autres cas sont pris en charge.

La task-force, a-t-il poursuivi, un fonds créé par le Gouvernement étudie les impacts et les conséquences à l'endroit des personnes qui tiennent un débit de boisson, un restaurant ou une cave etc., qui, à ce jour, sont fermés pour limiter la propagation.

A partir du moment où quelqu'un est déclaré positif, il y a un sujet contact (sa famille, ses collègues et autres), le Gouvernement leur demande de se faire connaître pour être dépisté. Pour sensibiliser le Congolais le plus isolé, le Gouvernement prépare un plan de communication pour arriver à une communication communautaire. Le ministère de la Santé a préparé une série de spots pour sensibiliser la population sur les gestes pour prévenir le Covid-19.

«L'objectif du Gouvernement est de ne pas perdre de vue des sujets concernés par cette pandémie. Si on suspend l'ensemble des transports en commun, le pays va s'arrêter. Pour en arriver là, il doit avoir d'autres cas de contamination locale et d'autres mesures fermes seront prises», a affirmé le ministre.

Le ministre Thnierry Moungalla met en garde la population sur le port du masque. Il ne peut se faire que pour deux raisons: lorsque la personne est atteinte et les personnels soignants. Ce masque n'est utilisé que pendant trois heures. *«Nous devons informer la population sur le rôle du masque. Le Gouvernement n'as pas dit à la population de porter les masques»,* a-t-il conclu.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

(Suite de la page 3)

mesures annoncées et celles ayant fait leur preuve ailleurs. La mise en quatorzaine est au nombre des mesures qui devront recevoir une application stricte et sans discrimination de race, ou de condition sociale. *«Elle doit être humaine, raisonnable et digne. Cette mesure sera inefficace si elle n'est pas combinée à d'autres, comme la détermination systématique. Il s'agit notamment des zones de grande influence, dont les gares routières, les aéroports et les marchés, les transports en commun. La protection adéquate des personnels soignants va de soi. Il en est de même de la constitution urgente des stocks de consommables et l'acquisition des équipements permettant de de traiter et de sauver les personnes contaminées. Ce sont là des impératifs qui l'emportent sur les économies à faire, parce que la vie n'a pas de prix. Sons toutes les considérations, la lutte contre le covid-19 doit être envisagée individuellement et collectivement comme la priorité des priorités»*, a-t-elle signifié.

Claudine Munari n'a pas caché son optimisme. *«Aucun mal n'est éternel. Ne baissons pas les bras. Que chacun de nous fasse avec conscience sa part et dans l'unité, nous le vaincrons»* a-t-elle conclu.

Pascal AZAD DOKO

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 - Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64,
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«PERENCO EXPLORATION PRODUCTION»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital social de Francs CFA: 500 000 000
Siège social: Concession Liliane — Quartier Ndjindji
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG/PNR/19 B 331

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes de la séance n°02 du Conseil d'Administration tenue en date à Paris (France) du 18 décembre 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 09 mars 2020, enregistré à Pointe-Noire, folio 048/3, n° 085; Les administrateurs de la société «PERENCO EXPLORATION PRODUCTION» SA ont, entre autres résolutions, décidé de la nomination de Monsieur Christophe Eugène Edmond Claude BLANC, en qualité de nouveau Directeur Général.

Le dépôt légal dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29 janvier 2020, sous le no 20 DA 98, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 18 mars 2020

Pour mention et avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

AVIS DE DISSOLUTION ET DE LIQUIDATION

Société SEATECH SUBSEA Services Sarl
Siège social: 190, avenue Jean Marie MAVOUNGOU,
zone industrielle Foire, Pointe-Noire
République du Congo/ RCCM CG/PN/09B894

Aux termes d'un jugement commercial, rôle commercial n° 718, répertoire n°488 du 06 novembre 2019, le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a rendu une décision ordonnant la dissolution et la liquidation de la société suscitée.

Monsieur Vivien Wilfrid OBAMBI, Magistrat, Juge au Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, élisant domicile audit Tribunal, situé en face du lycée français Charlemagne et répondant au numéro téléphonique: 06.857.80.14 a été nommé liquidateur.

Pour avis,

Le liquidateur.

PARLEMENT

Le COVID-19 divise les deux chambres sur les mesures à prendre

Réunis le 20 mars dernier au Palais des congrès, les bureaux des deux chambres du Parlement, sous l'autorité de leurs présidents respectifs, Isidore Mvouba pour l'Assemblée nationale et Pierre Ngolo pour le Sénat, n'ont pas pu s'accorder sur les mesures à prendre au niveau parlementaire face à la pandémie du COVID-19. Ils ont simplement convenu d'adapter le fonctionnement du Parlement aux mesures prises par le Gouvernement.

Pierre Ngolo

Cette réunion extraordinaire a réuni les membres des bureaux des deux chambres, les présidents des commissions permanentes, les présidents des groupes parlementaires, les secrétaires généraux et leurs adjoints, les directeurs de cabinets des membres des deux chambres, etc.

La rencontre a porté, essentiellement, sur la situation sanitaire exceptionnelle liée à la pandémie du COVID-19. Déjà, le 19 mars, le comité de coordination de l'Assemblée nationale avait arrêté les mesures suivantes: la continuité du fonctionnement normal de l'Assemblée nationale dont la permanence sera assurée par le bureau avec l'appui des présidents des groupes parlementaires et des commissions permanentes; la suspension des séances plénières jusqu'au 17 avril 2020; le fonctionnement régulier des cabinets des membres du bureau, des bureaux des groupes parlementaires, des commissions permanentes et du secrétariat général sur la base d'un service minimum rotatif; l'interpellation du Gouvernement dans les plus brefs délais sous forme de questions orales sur la base des préoccupations ci-après: la capacité de riposte de notre système sanitaire face à la pandémie de COVID-19, la flambée des prix, la fermeture des frontières, les transports en commun, les marchés, les

Isidore Mvouba

conditions de prise en charge des personnes confinées et des malades sur toute l'étendue territoire, l'affectation du fonds spécial d'un milliard cinq cent francs Cfa.

Ces mesures devaient être confrontées à celles prises par le Sénat pour harmoniser les points de vue au niveau parlementaire. D'où cette réunion extraordinaire des bureaux des deux chambres. En raison des divergences, ils n'ont pas pu s'accorder sur les mesures à prendre. Ils ont simplement convenu d'adapter le fonctionnement du Parlement aux mesures prises par le Gouvernement. Donc, aucune mesure n'a été prise, sinon que la décision de saisir la Cour constitutionnelle pour demander son avis si oui ou non les plénières doivent se tenir. Et pour qu'un projet de loi soit adopté, il faut atteindre le quorum.

A noter qu'au cours de cette réunion, les mesures d'hygiène ont été prises, notamment le lavement des mains avant d'entrer dans la salle, le respect de la règle d'espacement d'un mètre. Les liquides hydro alcoolisés ont été également distribués aux cabinets de chaque membre du bureau de l'Assemblée nationale qui a décidé d'organiser une séance des questions orales avec le Gouvernement. Seuls les auteurs des questions et quelques députés pourront être autorisés à y prendre part et les journalistes.

KAUD

LUTTE CONTRE LE COVID-19

Se laver les mains oui, mais où est l'eau?

En cette période où il est recommandé de se laver régulièrement les mains, des milliers de familles n'ont guère l'espoir de suivre scrupuleusement les mesures d'hygiène recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les autorités sanitaires du pays, à cause des coupures d'eau.

L'OMS et les autorités nationales martèlent qu'après avoir éternué ou s'être mouché, avant, pendant et après la préparation d'un repas, après un passage aux toilettes, très régulièrement quand on s'occupe de personnes malades ou encore après avoir touché un animal, le premier geste à faire est de *«se laver les mains à l'eau et au savon»*, afin de tuer le virus potentiellement présent sur les mains. *«Il faut faire mousser le savon en assez grande quantité, en se frottant les mains, et bien laver sur le dos, entre les doigts et sous les ongles.»*

Les Congolais voudraient bien se plier à cette prescription, mais elle est d'application difficile à certains endroits, voire impossible. L'approvisionnement en eau est irrégulier dans plusieurs quartiers. Les plus marginalisés sont ceux des périphéries. D'ailleurs très peu sont dotés d'installations de La Congolaise des eaux (LCDE). S'approvisionner en eau y relève du parcours du combattant. *«Impossible donc de faire régulièrement des réserves d'eau»*, se désole une mère de plusieurs enfants. *«Je devrais recommander à mes enfants de se laver les mains chaque fois qu'ils reviennent de l'extérieur, même s'ils ne viennent de sortir que pendant cinq minutes. Mais je ne peux le leur demander faute de réserves suffisantes, car le peu d'eau disponible doit servir aussi pour d'autres travaux ménagers»,* intervient une voisine. Le jour où il n'y a pas d'eau, les familles doivent renoncer au bain auquel ils sont habitués.

Il n'y a pas que les nouveaux quartiers qui ont du mal à trouver de l'eau. Dans les vieux quartiers de Bacongo, de Poto-Poto ou de Makélékélé ou autres, l'eau est une denrée rare, à cause des coupures souvent inexplicables. Même au centre-ville, les manques d'eau ou de pression peuvent se faire ressentir, notamment pour les habitants en étage. Dans bon nombre d'administrations, *«pas de dispositif de lavage de mains, faute de point d'eau»*, fait constater un fonctionnaire.

«Ce problème d'absence ou de pénurie d'eau potable prolongée est de la première importance. Sa résolution incombe aux pouvoirs publics eux-mêmes. En 2013, le Gouvernement avait promis de fournir de l'eau à tous les habitants de Brazzaville et de Pointe-Noire à la fin 2014. Mais aussi à la population des zones rurales dans les trois années suivantes. Un échec! Sept ans plus tard, la pandémie du nouveau coronavirus nous rattrape», rappelle un confrère.

Eau potable, un vrai parcours du combattant

Heureusement, le virus ne se propage pas rapidement au Congo, contrairement à d'autres pays de la sous-région, par exemple, où les cas de contamination vont crescendo. *«On est en danger; l'eau est le premier dispositif à mettre en place. Nous ne savons pas pourquoi le virus ne se répand pas rapidement chez nous»*, déclare un autre fonctionnaire dans un bus. Nombreux s'en remettent finalement à la providence divine pour espérer sauver du redoutable Covid-19 !

Jean ZENGABIO

Coup d'oeil en biais

Il s'implique, mais ne parle pas!

Dans les déclarations du Gouvernement relatives à la pandémie de Coronavirus, le Premier ministre Clément Mouamba rappelle chaque fois que les mesures édictées sont prises «sur instruction du Chef de l'Etat». Voilà comment le Président Sassou-Nguesso s'implique pour l'instant dans la gestion de cette crise sanitaire mondiale. Mais cette méthode ne fait pas l'unanimité. Une partie de l'opinion veut plutôt que le Chef de l'Etat parle lui-même à son peuple comme le font certains de ses homologues en Afrique, Macky Sall (Sénégal), Roch Marc Christian Kaboré (Burkina Faso), Idriss Deby (Tchad), Paul Kagamé (Rwanda), etc., qui sont montés au front pour évoquer l'état de guerre suite à la propagation de la redoutable épidémie. *«Même Ali Bongo qui ne s'est pas encore remis totalement de son AVC a fait une sortie publique samedi 21 mars pour parler à son peuple»,* murmure la rue.

Les ministres «devraient subir un test de coronavirus»!

Parce qu'un de ses conseillers a été testé positif au coronavirus, le Premier ministre Clément Mouamba a été obligé de subir lui aussi un test qui s'est révélé négatif. Une bonne source croit savoir que ça été un des motifs de l'annulation mardi dernier d'un Conseil des ministres pourtant annoncé par son porte-parole Thierry Lézin Moungalla sur son compte tweeter. Et selon la même source, tous les ministres *«devraient subir un test de coronavirus»* . De retour dans la capitale samedi 21 mars, en provenance d'Oyo où il a séjourné pendant deux semaines et mené diverses activités, le Président de la République s'est soumis, volontiers, aux exigences médicales contre le Covid-19 à l'aéroport international Maya-Maya.

Un bel exercice de transparence et d'honnêteté!

Selon une source, il y a beaucoup de personnalités qui sont en quarantaine chez elles, mais n'osent pas communiquer sur leur situation de potentiels porteurs et vecteurs du coronavirus. Ce n'ests pas le cas de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell. Il a rejeté l'idée de revêtir du sceau de confidentialité son confinement à domicile, après avoir eu des contacts réguliers avec son compatriote de 37 ans qui fait partie des patients testés positifs au Congo. Le diplomate américain a eu le courage d'annoncer sur son compte Tweeter qu'il se mettait en quarantaine à sa résidence, rue Lamothe, vers l'ex-CEG Mafoua Virgile. Dans son message que d'aucuns qualifient d'*«exercice de transparence et d'honnêteté»*, Todd Haskell a écrit: *«Je vous informe que je travaille à la maison pour observer une quarantaine de 14 jours…Je resterai à la maison jusqu'à la fin de la quarantaine.»* Le temps de savoir s'il a contacté la maladie ou pas.

Où sont passés les contrôleurs des prix?

Des commerçants tenteraient de profiter de la situation liée à l'épidémie de coronavirus. *«Les gels désinfectants sont passés de 1500 à 3000 voire 4500 francs CFA. Il y a aussi les seaux pour se laver les mains, que nous achetions à 2500 francs CFA, aujourd'hui le prix a presque doublé. Le coût du sac de riz a grimpé. D'autres produits de première nécessité connaissent aussi une envolée. Cela pèse quand même»,* se plaignent les consommateurs. Normalement, la Direction générale de la répression des fraudes devrait enquêter.

Il se pend pour noyer son amertume?

Agé de 45 ans, un homme a été retrouvé pendu dans la chambre de sa tante maternelle, mercredi 18 mars 2020 à Makazou, un quartier de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. On se perd en conjectures sur les raisons qui l'ont poussé à mettre brusquement fin à ses jours. Il aurait perdu son emploi à Pointe-Noire où il résidait avec femme et enfants (quatre, au total). Depuis dix mois, ce père de famille était à la recherche d'un job à Brazzaville.

Trésor public: guerre contre les responsables retraités encore en poste

Ce qui se passe au Trésor public est un fait sans précédent. Le secrétaire du bureau de la section syndicale CSTC du Trésor public a, dans une circulaire, demandé à l'ensemble des travailleurs admis à faire valoir leurs droits à la retraite de ne point cesser leurs activités jusqu'à nouvel ordre. En effet, le syndicat remarque le maintien de plusieurs responsables à la tête des directions centrales du Trésor public alors qu'ils sont déjà retraités. *«Il ne saurait y avoir une politique de deux poids, deux mesures où les cessations de service de certains sont signés, tandis que d'autres ne le sont pas»*, a-t-il écrit.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

DURQUAP

Les occupants du marché Soukissa menacent de ne pas libérer les lieux

Dans une conférence de presse qu'il a animée jeudi 19 mars 2020, Dan Horphet Ibiassi, responsable de communication du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap) est revenu sur les plaintes des occupants du marché Soukissa dont il a fustigé le comportement du comité de ce marché. Il a aussi expliqué comment seront projetées les compensations pour les occupants des emprises de voiries des personnes affectées par le projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de réinstallation (PAR) lié à l'exécution des travaux des voiries.

Dan Horphet Ibiassi

Dan Horphet Ibiassi a reconnu qu'il y a eu une limite de communication en ce qui concerne les occupants du marché Soukissa. «Nous sommes en face d'une situation qui est née d'une incompréhension de la démarche qui a été proposée. Nous demandons aux revendicateurs du marché de savoir qu'il ne s'agissait pas d'une expropriation, l'Etat ne prenait pas leur bien et ne leur demandait pas à la fin de s'asseoir et de ne plus continuer leur activité. Le PAR qui a été retenu dans le cadre du projet concernant la construction du marché Soukissa est un PAR avec site de recasement. Les personnes compensées n'arrêtent pas leurs activités, elles continuent d'exercer dans un site dûment choisi par elles-mêmes. Ce qui a été réalisé ne rentre pas dans le cadre des droits, mais c'est une mesure d'accompagnement», a-t-il déclaré.

Les montants qui sont contestés correspondent aux situations dont une personne a été recensée avec son espace de deux tables d'arachides. «Quand on évalue, elle ne fera pas 200 francs CFA de bénéfice par jour. Il a été raisonnable que cette personne soit accompagnée dignement au nom du principe de la vulnérabilité. Le site de recasement a été choisi de commun accord avec les occupants du marché. Ce site sera équipé par le DurQuap».

S'agissant des plaintes enregistrées conformément à la démarche née du mécanisme de gestion de plainte, le projet avait décidé d'entretenir des personnes plaignantes afin de réfléchir sur la possibilité de les réévaluer sur le type d'un montant planché. Ces personnes ont été enregistrées et des explications leur ont été données, «malheureusement, le comité du marché décide d'interdire aux personnes qui ont été convoquées de ne pas aller se présenter au projet. Avant toute opération de compensation, nous avons pris le soin de publier les résumés exécutifs du PAR».

Le responsable de communication a en outre poursuivi: «il ne s'agit pas de ce que l'Etat prenne leur bien mais de les aider, à partir du site actuel pour un nouveau site afin que le marché soit construit. Grâce à l'accompagnement de la Banque mondiale, le mécanisme de gestion de plaintes a été soumis à toutes ces entités et validé. Les personnes qui ont le droit de se plaindre formulent leur plainte, la déposent au chef du quartier, qui recueille les éléments, puis celui-ci l'emmène à la mairie et puis au projet. Le traitement d'une plainte dure 14 jours».

Compensation des personnes affectées

En ce qui concerne la compensation des personnes affectées par le projet dans le cadre de la mise en œuvre du PAR lié à l'exécution des travaux des voiries. Le projet s'exécute sur deux villes notamment Soukissa et Moukoundzi-Ngouaka à Brazzaville, Tchiniambi 1 et Mboukou à Pointe-Noire. Dans la démarche conventionnelle, Il avait été retenu que pour chacun de ses quartiers, 10 km de voiries par pavage devraient être réalisées; une première phase de 5 km. Un consultant a travaillé pour identifier ce que les personnes pourraient perdre dans le cadre de l'exécution des voiries. Ces voies a indiqué Dan Orphet Ibiassi, ont été choisies par les populations qui habitent ces quartiers. Pour les compensations des voiries à Pointe-Noire: 549 personnes seront compensées soit 302 personnes à Mboukou dont 157 femmes et 147 hommes et 247 personnes affectées à Tchiniambi 1 dont 77 femmes et 70 hommes. Cela se décline sur la base des éléments ci-après: Les personnes vulnérables affectées, le nombre total des biens, le nombre de ménages, le nombre des perturbations temporaires dans l'exercice des activités socio-économiques, le nombre des arbres fruitiers à abattre et les cultures vivrières. Si une personne rentre dans deux ou trois de ces catégories, il est normal qu'il soit compensé

A Brazzaville, 2469 personnes ont été enregistrées et dentifiées dans la mise en œuvre des travaux de voiries soit 908 personnes à Moukoundzi-Ngouaka dont 548 femmes et 360 hommes. 1561 personnes à Soukissa soit 957 femmes et 604 hommes. Les niveaux de compensation obéissent aux mêmes contraintes que ceux de Pointe-Noire. Les compensations devraient commencer par Pointe-Noire pour se terminer à Brazzaville.

Le responsable de communication a rappelé que l'argent que les populations de Soukissa perçoivent dans le cadre des compensations «n'est pas l'argent de la Banque mondiale mais l'argent du Gouvernement à qui incombait l'obligation, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention, de payer les compensations. La Banque mondiale avec ses Fonds nous aidera à construire le marché», a-t-il rassuré.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Elaborer les textes d'application pour protéger et promouvoir des personnes handicapées

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables», le consortium d'organisations de la société civile, affilées au Programme concerté pluri acteurs Congo (PCPA), a tenu un point de presse relatif au plaidoyer sur l'élaboration des textes d'application de la loi portant statut, protection et promotion des personnes handicapées pour meilleur accès des personnes vivant avec handicap aux aides spéciales et d'autres avantages garantis par la loi. Ce point de presse a été donné jeudi 19 mars 2020, par Donatien Ibassa, coordonnateur du projet précité, en présence d'Alain Foubi, membre de l'association des personnes handicapées de Makoua (APHM).

Donatien Ibassa (au milieu) pendant le point de presse

La loi adoptée et promulguée le 22 avril 1992 garantissant des avantages aux personnes vivant avec handicap n'est pas encore rentrée dans sa phase de fonctionnement par absence des textes d'application. Au regard des problèmes identifiés, les animateurs ont fait ressortir des difficultés qui ne font qu'aggraver la vulnérabilité des personnes vivant avec handicap. L'environnement socioculturel leur est souvent défavorable, du fait des préjugés. L'ensemble de tous ces faits exclue les personnes handicapées, dans une certaine mesure, des activités socioéconomiques et les exposent à la pauvreté. Cet état de choses a conduit le consortium à s'élever contre ces traitements. L'analyse faite a déduit qu'il faut protéger les personnes vivant avec handicap contre la précarité et la discrimination, qui ont été toujours une préoccupation des organisations de la société civile des personnes concernées et des organisations qui les appuient dans leurs droits. Ces personnes n'accèdent pas à leurs garanties juridiques. Les dispositions finales la loi prise stipulent que les décrets fixeront les modalités d'application. Par exemple, il est institué dans cette loi de 92 une carte d'invalide, un fonds d'aide et de soutien aux programmes de réadaptation. Malheureusement, l'inexistence des textes d'application en rapport avec les dispositions de la loi continue à accumuler les difficultés pour les personnes vivant avec handicap au Congo.

Donatien Ibassa a invité le Gouvernement à prendre ses responsabilités. «Quand une loi est adoptée et promulguée, la prise des textes relève de la responsabilité du Gouvernement. L'Etat est le principal débiteur d'obligations vis-à-vis de sa population en ce qui concerne le respect, la protection, la garantie et la réalisation des droits de la personne humaine», a-t-il rappelé.

Philippe BANZ

PARTENARIAT

NSIA chap chap à la disposition des clients via Airtel money

Les clients de NSIA assurances peuvent désormais payer leurs primes d'assurances NSIA chap chap par Airtel Money. Le lancement de ce partenariat a eu lieu mardi 17 mars à Brazzaville entre NSIA assurances représenté par Joël Ellah, son directeur général adjoint et Airtel Money représenté par Charles Tra Bi, son directeur.

Pour Joël Ellah, NSIA chap chap est une innovation qui est née du partenariat avec Airtel money. Elle est une application qui répond à d'énormes besoins de la population d'abord des clients NSIA et ensuite de tout ce qui doutaient encore pendant plusieurs années quant au suivi de leurs cotisations. Le groupe NSIA est un groupe financier africain né en 1995 et présent dans douze pays. Il compte 30 filiales à travers l'Afrique francophone, anglophone et occidentale, et centrale.

NSIA chap chap facilite les règlements de primes. Avec Airtel money le paiement se fait via le téléphone, le client n'a plus besoin de se déplacer pour venir en agence, d'aller signer un ordre de prélèvement dans la banque. Dès que le compte est activé, tous les mois, les clients peuvent payer leurs primes via leur téléphone, consultés les relevés de cotisations. NSIA chap chap est rapide dans la prestation des cotisations.

Charles Tra Bi et Joël Ellah

«Le partenariat est né de notre volonté de nous rapprocher de la population et surtout d'apporter une solution à nos clients et aux clients airtel. Aujourd'hui, beaucoup les clients souscrits à des produits de types: NSIA retraite, NSIA pension, NSIA étude et sont obligés de se déplacer en quittant de loin pour venir jusqu'au centre-ville pour demander les informations sur leurs contrats. Aujourd'hui, une application a été mise à leur disposition depuis là où ils sont et même à l'étranger en déplacement, ils peuvent même se connecter, voir à quel niveau ils sont dans leur cotisation, depuis leur téléphone, déclenchez le paiement pour régulariser les impayés qu'ils auront constatés. C'est une application à point nommé pour limiter les dépenses des clients et leur permettre d'être à l'aise dans la gestion de leurs contrats d'assurance vie. Pour NSIA chap chap, les données sont sécurisées à travers le mot de passe en ayant Airtel money» a délaré le directeur général adjoint de NSIA assurances.

De son côté, Charles Tra Bi, a souligné que l'opération est de faciliter la vie des populations. «Nous avons des clients qui ont des assurances avec NSIA vie, Airtel money vient pour leur permettre de ne plus se déplacer. Nous serons proche d'eux. Nous allons communiquer avec les clients, en les sensibilisant, les éduquant comment utiliser Airtel money, lorsqu'ils seront sur la plateforme et l'application de NSIA chap chap. Pour accéder à cette application, il faut d'abord avoir Airtel money. Pour ceux qui n'ont pas de sim Airtel, c'est l'occasion de se procurer d'une sim airtel et activer le compte Airtel money. Une fois le compte est ouvert, depuis l'application ou le site web de NSIA chap chap, un logo Airtel money est placé pour effectuer l'opération», a-t-il dit.

A.N'K-K

ARTISANAT

L'exposition-vente des produits artisanaux a refermé ses portes

Depuis le 4 mars dernier, l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) a organisé dans ses locaux du centre-ville de Brazzaville un salon d'artisanat féminin, sous le thème: «Artisanat: gisement d'emploi et vecteur de l'autonomisation». Ce salon qui a refermé ses portes samedi 14 mars 2020 sous les auspices de Serge Gaston Mondelé, directeur général de l'ANA, a permis à une soixantaine de femmes exerçant dans différents corps de métiers: art culinaire, sculpture sur bois, coupe couture, broderie, poterie, vannerie, objets d'art… d'exposer leurs produits artisanaux.

Pendant l'exposition

Pendant dix jours, les visiteurs et acheteurs ont apprécié la créativité du génie congolais en les encourageant à plus d'effort en vue de contribuer à la diversification de l'économique qui passe par le développement du secteur informel.

Pour les exposantes, ce fut une opportunité que le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel leur a offerte pour faire connaître leurs produits au public, les encourager, et leur donner plus de visibilité et de valeur dans la créativité. La vision du ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, a rappelé le directeur général de l'ANA, est de faire du secteur informel un levier de croissance, de dynamisation en tant que moyen de lutte contre la pauvreté. Il s'agit de faire migrer le secteur informel vers l'entrepreneuriat en développant les capacités de création, d'innovation et d'évolution pour accroître la productivité des unités économiques. Le secteur artisanal au Congo représente un enjeu très important dans le développement socio-économique.

Pascal BIOZI KIMINOU

Qui me répondra?

Dans ce monde où les frontières et les barrières sociales ne sont plus rien, et où les valeurs ancestrales sont toujours évoquées mais jamais vécues, quels sont les devoirs de la femme au foyer et dans la société?

Delphine Imbissa (Lekety, Cuvette-Ouest)

CORONAVIRUS

Le patron de l'OMS a prévenu l'Afrique à se préparer au «pire»

L'Ethiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a prévenu mercredi 18 mars 2020 l'Afrique à se préparer au pire face au COVID-19, bien qu'en dépit de l'augmentation des cas, le continent reste encore peu touché par la pandémie. Selon l'Organisation, le continent doit se préparer rapidement à affronter le pire.

Le Directeur général de l'OMS

L'Afrique appelée à préparer la riposte au Covid-19

En Afrique, le nombre total de cas d'infection au COVID-19 s'élevait jusqu'à mercredi dernier à plus de 600, dont au moins 16 décès. Soit au moins six en Egypte, six en Algérie, deux au Maroc, un au Soudan et un au Burkina Faso, qui a enregistré le tout premier décès en Afrique subsaharienne, mais qui a par la suite connu d'autres décès.

La plupart des pays d'Afrique ont pris des mesures drastiques pour freiner la progression de la maladie sur leur sol. Celles-ci vont de la fermeture des frontières à la suspension des liaisons aériennes en passant par la fermeture des écoles, lieux publics et de loisirs et la limitation des regroupements.

La propagation du virus Covid-19 n'épargne aucun continent, aucun peuple et aucune économie. Et l'Afrique sera la plus fortement touchée selon l'OMS. Les études montrent que près de 60% de la population mondiale sera infectée par ce nouveau coronavirus. C'est une pandémie tout aussi contagieuse que la grippe, et aussi dix fois plus mortelle. Le taux de mortalité lié au virus est bien plus important dans les pays ne disposant pas d'infrastructures sanitaires dimensionnées.

L'OMS demande au continent de se réveiller. Pour l'Organisation onusienne, il est encore endormi, et les mesures prises sont encore trop timides. Selon les experts, ce n'est pas le nombre de lits d'hôpitaux disponibles qui est important; mais la capacité des structures de santé de ventiler et mettre sous respiration artificielle les malades. Egalement, la disponibilité des médecins et du personnel soignant. Les experts signalent l'exemple des 20% des personnes infectées en Europe, qui nécessitent une hospitalisation, et 5% qui nécessitent des soins intensifs. Des chiffres qui font tourner la tête selon eux, au regard des capacités sanitaires des pays d'Afrique.

Depuis, les gouvernements d'Afrique prennent des mesures drastiques et importantes comme en Europe où la chancelière allemande Angel Merkel se trouve désormais en quarantaine. Les experts soutiennent par ailleurs que les villes africaines possédant les taux d'urbanisation les plus importants seront les premières touchées, avec en première ligne: Dakar (Sénégal), Abidjan (Côte d'Ivoire), Lagos (Nigéria), Accra (Ghana).

La crise économique due à cette pandémie est catastrophique. La chute des cours des matières premières fragilise considérablement les finances des Etats à l'économie trop peu diversifiée. L'inflation devrait prendre plusieurs points entraînant une hausse du panier de la ménagère.

En termes de riposte, les gouvernements d'Afrique appellent malgré tout à ne pas paniquer, à observer scrupuleusement les recommandations de l'OMS.

Azer ZATABULI

CENTRAFRIQUE

Hôtels et commerces prennent des mesures pour lutter contre le coronavirus

La pandémie de Coronavirus (COVID 19) qui fait des ravages à travers le monde n'a pas épargné la République centrafricaine, déjà fragilisée par des conflits sanglants qui remontent à presque deux décennies. Trois cas de coronavirus ont été confirmés jusqu'à présent dans ce pays. Le ministre de l'Intérieur a annoncé par un communiqué la fermeture des bars et débits de boisson. Le ministère de la Santé a mis en place le 13 mars des mesures pour renforcer la prévention et l'hygiène dans les espaces publics. Si les structures publiques s'y sont mises, les structures privées aussi.

A l'entrée de l'un des principaux supermarchés du centre-ville, impossible d'entrer sans se laver les mains. A l'intérieur le personnel s'affaire. *«Nous avons pris des dispositions par rapport à la sécurité de nos clients»*, explique Pascal Koumakombo, l'assistant du gérant du magasin Leader. *«A tout moment nous avons des gens qui font du nettoyage pour désinfecter les poignées de portes».*

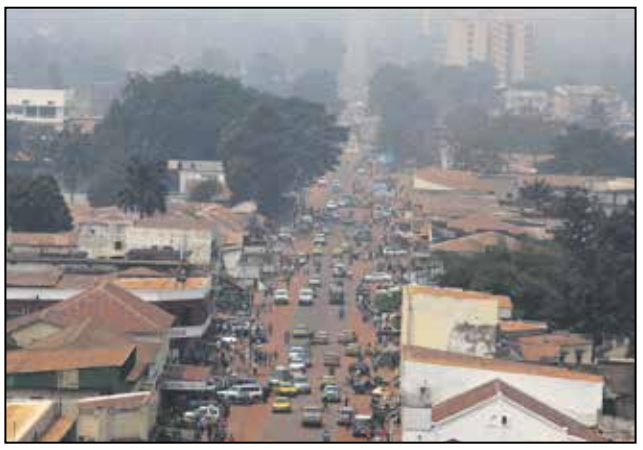

La capitale centrafricaine Bangui, appelée autrefois la coquette

Ce qui semble satisfaire les clients, comme Bernadette. *«Je suis très contente de ça, parce que c'est bon pour éviter les maladies. Il faut protéger contre cette maladie».* Dans le grand hôtel qui accueille de nombreux clients venus de l'international, des mesures ont aussi été prises. Notamment des produits pour se laver les mains sont disponibles partout.

«Nous sommes tous tenus de prendre des dispositions et il y a eu des mesures préventives que la direction générale a mise en place depuis le 10 mars», déclare Jean-Marie Ali, le directeur des ressources humaines de l'hôtel. Qui ajoute: *«Nous continuons toujours, nous venons de recevoir même des consignes de notre médecin d'entreprise qui nous donne des recommandations à savoir les distances qu'on doit observer, les problèmes des accolades, les attroupements de masse…».*

Globalement les clients et les personnels ont été sensibilisés et acceptent volontiers de suivre les règles, même s'il y a toujours quelques réticents.

Gaule D'AMBERT

CAMEROUN

Mort du milliardaire Victor Fotso

Le multi-milliardaire Victor Fotso

Natif de l'Ouest du Cameroun, Victor Fotso est un homme d'affaires et industriel autodidacte originaire de Bandjoun, à quelques encablures de Bafoussam la capitale de la région de l'Ouest du pays. Il est décédé vendredi 20 mars 2020 à Paris, en France à l'âge de 94 ans. Richissime, il était connu pour sa grande fortune évaluée en milliards. N'ayant pas été lui-même à l'école, il a permis à sa progéniture de percer tant dans les études qu'après celles-ci. Il fait partie des hommes riches bamilékés de tous les temps.

Victor Fotso est né le 26 juin 1926 à Bandjoun où il résidait et est devenu milliardaire très tôt. Sa richesse obtenue par le travail de ses mains l'a, d'année en année, hissé au sommet de l'économie camerounaise à travers sociétés et banques. Originaire des plateaux bamilékés, région connue pour le travail de la terre et le commerce, le milliardaire avait une audience nationale. Mais c'était un homme simple comme la plupart des riches du coin. Sa particularité est surtout d'avoir mis à l'école presque tous ses enfants, alors que lui-même n'y a jamais été. Ils sont parvenus et font aujourd'hui la fierté de leur famille. Polygame, l'un de ses nombreux enfants, Yves Michel Fotso, homme d'affaires lui aussi, a dirigé l'ex-compagnie aérienne Cameroon airlines (Camair) en qualité d'administrateur. Depuis, il est incarcéré à la prison centrale de Yaoundé. Il s'y trouve détenu parmi les dignitaires camerounais traqués dans le cadre de la lutte anti-corruption dénommée *«Opération Epervier».*

Victor Fotso a eu une fille avocate et était le beau-père de Geremi Njitap, ancien international footballeur camerounais. Il est le fondateur de la Fondation Fotso Victor qui effectue diverses œuvres caritatives au Cameroun et dans d'autres pays d'Afrique centrale, surtout dans le domaine de l'éducation. Il était le premier né d'une famille dont le père, polygame avait 17 enfants. De sa mère, il était le premier d'une famille de cinq enfants. C'est un personnage qui a énormément pesé dans le contexte politique, économique et culturel du Cameroun.

A l'instar de Victor Fotso, beaucoup d'autres fils et hommes riches bamilékés ont émergé dans le commerce et les affaires. Ils sont eux aussi devenus grands milliardaires. Entre autres: Fokou Bernard connu aussi sous le nom de *«FOBERD»,* les patrons des groupes Afrique construction et Quifeurou.

Aristide Ghislain NGOUMA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eni et Saïd Business School, Université d'Oxford, annoncent un nouveau programme de bourses MBA pour renforcer l'avenir du leadership des entreprises en Afrique. La collaboration libérera le potentiel des étudiants talentueux du plus jeune continent du monde.

Vendredi, 13 mars 2020

Oxford et Rome - Saïd Business School, Université d'Oxford et Eni, la multinationale intégrée de l'énergie - annoncent aujourd'hui dix nouvelles bourses MBA pour renforcer l'avenir du leadership d'entreprise en Afrique.

Oxford Saïd ouvre la voie en matière de recrutement de MBA en Afrique, avec 13% du groupe de cette année venant du continent, couvrant 12 pays africains. Sur les étudiants africains du MBA à Oxford, 56% sont des femmes.

La bourse Eni-Oxford Africa couvrira les frais des cours MBA, une allocation de subsistance et un billet d'avion aller-retour. Deux places seront disponibles pour l'année académique 2020-21, et les huit places restantes seront ouvertes les années suivantes.

Les candidats à la bourse d'études Eni-Oxford Africa doivent résider dans l'un des pays africains dans lesquels Eni opère: Algérie, Angola, Égypte, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire, Kenya, Libye, Maroc, Mozambique, Nigéria, République du Congo, Sud Afrique et Tunisie.

Eni a également annoncé son soutien à trois DPhils à Oxford Saïd, dont le premier débutera en septembre 2021. La préférence sera accordée aux candidats de nationalité africaine.

Il y a environ 200 millions de jeunes, âgés de 15 à 24 ans, en Afrique. Cela en fait le continent le plus jeune du monde, ce qui représente à la fois un défi et une opportunité pour les décideurs.

Au regard de cette réalité, l'école a pour objectif d'aider les entreprises à saisir les opportunités de la démographie favorable de l'Afrique en soutenant la formation d'étudiants africains talentueux. Ces étudiants sont capables d'établir de précieuses relations panafricaines et internationales pendant leur séjour à Oxford.

Oxford Saïd a intégré des activités axées sur l'Afrique dans son programme de MBA et son programme d'études, y compris des études de cas et des choix commerciaux en Afrique, ainsi qu'en accueillant des ministres africains du gouvernement et des hommes d'affaires.
Inspirée par les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, Eni contribue à l'atteinte de ces ODD en se concentrant sur l'emploi des jeunes, les chaînes de valeur agricoles et les énergies renouvelables, notamment l'efficacité énergétique, en particulier en Afrique.

L'entreprise a soutenu des étudiants de troisième cycle depuis l'introduction de sa première bourse en 1957. Depuis lors, elle a octroyé des bourses à plus de 5 000 jeunes diplômés de 111 pays différents.

Peter Tufano, doyen de la Said Business School, a déclaré:

«Dans une génération, il ne fait aucun doute que l'Afrique jouera un rôle central dans l'économie mondiale. Une classe moyenne en pleine expansion créera de nouveaux marchés pour les biens de consommation. Les jeunes chercheront des emplois qualifiés.

«Ces biens et emplois nécessiteront des entreprises, et les entreprises ont besoin des compétences en leadership et des réseaux que nous fournissons. La bourse Eni-Oxford Africa renforcera et approfondira nos efforts de longue date pour dialoguer avec les futurs chefs d'entreprise africains.

«Nous sommes ravis de collaborer avec Eni sur cette bourse passionnante et les remercions de leur généreux soutien. L'expérience et les connaissances que nos étudiants africains apportent au groupe, font partie de ce qui rend le MBA d'Oxford si unique. »

Pour toute demande, veuillez contacter:

Jeevan Vasagar
Head of Media Relations
Oxford Saïd Business School
Mob: +44 7712 698839
Email: jeevan.vasagar@sbs.ox.ac.uk

Marilia Cioni
Media relations manager,
sub-Saharan Africa Eni
tel. + 39 06 598 25428
cell. + 39 345 930 6732
Email: marilia.cioni@eni.com

Pour toute information supplémentaire, une plus large connaissance de Eni-Oxford Africa et toute inscription, voire le lien suivant :
https://www.sbs.ox.ac.uk/oxford-experience/scholarships-and-funding/eni-oxford-africa-scholarship

CORONAVIRUS

Le Pape propose deux initiatives de prière contre la pandémie

Le Pape François appelle tous les chrétiens à s'unir dans la prière contre l'épidémie de coronavirus. Au terme de la prière de l'Angélus de ce dimanche 22 mars 2020, dans le contexte de la pandémie de coronavirus, le Pape a appelé à une prière commune de tous les chrétiens en la fête de l'Annonciation, le 25 mars.

Le Pape François lors de l'Angélus du 22 mars 2020, prononcé dans la bibliothèque du Palais apostolique.

«En ces jours d'épreuve, alors que l'humanité tremble devant la menace de la pandémie, je voudrais proposer à tous les chrétiens d'unir leurs voix au Ciel, a expliqué le Pape. J'invite tous les chefs des Églises et les dirigeants de toutes les communautés chrétiennes, ainsi que tous les chrétiens des différentes confessions, à invoquer le Dieu Très Haut et Tout-Puissant, en récitant en même temps la prière que Jésus Notre Seigneur nous a apprise. J'invite donc tout le monde à réciter le Notre Père mercredi prochain, le 25 mars, à midi. Le jour où de nombreux chrétiens se souviennent de l'annonce à la Vierge Marie de l'incarnation du Verbe, que le Seigneur entende la prière unanime de tous ses disciples qui se préparent à célébrer la victoire du Christ ressuscité», a expliqué le Pape François.

Bénédiction Urbi et Orbi ce vendredi

Le Pape a également annoncé qu'il présiderait un temps de prière ce vendredi 27 mars à 18h sur le parvis de la basilique Saint-Pierre. La Place Saint-Pierre sera vide, mais le Pape invite tout le monde à s'y associer grâce aux médias, car cette célébration sera retransmise à la radio, à la télévision et sur internet. «Nous écouterons la Parole de Dieu, nous élèverons notre supplication, nous adorerons le Saint-Sacrement, avec lequel je donnerai à la fin la bénédiction Urbi et Orbi, à laquelle sera attachée la possibilité de recevoir l'indulgence plénière.» Cette initiative est tout à fait exceptionnelle, la bénédiction Urbi et Orbi n'étant normalement prononcée qu'à Noël, à Pâques et lors de l'élection d'un nouveau Souverain pontife.

«À la pandémie du virus nous voulons répondre avec l'universalité de la prière, de la compassion, de la tendresse. Restons unis. Faisons sentir notre proximité pour les personnes les plus seules et les plus éprouvées. Notre proximité pour les médecins, les opérateurs de santé, les infirmiers et infirmières, les volontaires… Notre proximité pour les autorités qui doivent prendre des mesures difficiles, mais pour notre bien. Notre proximité aux policiers, aux soldats qui cherchent à maintenir l'ordre sur la route, pour que s'accomplissent les choses que le gouvernement demande de faire pour le bien de nous tous. Proximité à tous», a lancé le Pape, sortant de son texte.

Prière pour la Croatie

Au terme de son intervention, le Pape a également invité à prier pour la Croatie, pays des Balkans frappé tôt le lundi 23 mars matin par un tremblement de terre. «J'exprime ma proximité aux populations de la Croatie frappées ce matin par un tremblement de terre. Que le Seigneur leur donne la force et la solidarité pour affronter cette catastrophe», a déclaré le Pape François.

Un séisme de magnitude 5,3 sur l'échelle de Richter a provoqué d'importants dégâts notamment à Zagreb, la capitale croate. À la mi-journée, aucun bilan humain n'avait encore été communiqué.

(D'après Vatican.news)

DIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

Directives de Mgr Miguel suite au Coronavirus

Suite à la pandémie du Coronavirus que traversent le monde entier et également le Congo Brazzaville, Mgr Miguel Angel Olaverri, l'évêque de Pointe-Noire a indiqué quelques directives faisant suite à la déclaration n°3 du gouvernement. Ces directives marquent la vie ecclésiale et le fonctionnement des paroisses en général en cette période si particulière.

En séjour à Paris et donc absent de son diocèse du fait du confinement obligatoire, le père évêque se sent tout de même uni à chacun de ses prêtres et à tous les fidèles chrétiens du diocèse. Ainsi, dans une correspondance adressée le 19 mars 2020, Mgr Miguel a voulu fortifier ses chrétiens à travers des recommandations données à tous les curés des paroisses, des prêtres, des religieux, religieuses, laïcs responsables des mouvements, groupements et services diocésains. Au moment où des mesures sont prises par le gouvernement, il faut affronter la situation par des mesures «qui nous obligent pour la première fois de notre vie à faire face à un autre style de vie pratique, mais à travers la prière personnelle et la pratique de la valeur familiale comme église domestique et de communauté de foi», a dit Mgr Miguel.

Après le point de vue de la Conférence Épiscopale du Congo chaque diocèse est appelé à adopter des mesures selon son contexte et selon les directives de l'évêque local. C'est pourquoi le diocèse de Pointe-Noire n'est pas resté les bras croisés. Les directives de Mgr Miguel Angel Olaverri sont immédiatement entrées en vigueur.

-Toutes les écoles et établissements d'éducation scolaires sont fermés, et également le Petit séminaire de Loango, jusqu'à nouvel ordre; - Les prêtres célébreront les messes chaque jour en paroisse ensemble et à huis clos dans l'église paroissiale sans la présence des fidèles; à l'intention du peuple de Dieu, pas de messe permise pour les fidèles, cette règle est maintenue aussi pour la vie ordinaire en société et toutes les activités paroissiales sont supprimées, inclues toute sorte des réunions en paroisse. Et tous les séminaristes rentrent au diocèse et ils seront tous en famille, personne parmi eux ne doit loger, ni séjourner en paroisse. - Les cloches des églises sonneront régulièrement à 6h.00 m. et 19h.00 m. pour inviter tous les chrétiens, où qu'ils soient à s'unir à la prière de l'Angélus. Les prêtres qui desservent les communautés des religieuses pour la célébration de l'eucharistie continueront à le faire comme un service à la vie spirituelle de ces communautés. Mais ne participeront à ces messes que les membres résidant de la communauté. - Toute célébration privée dans les maisons des chrétiens est interdite. Le chemin de croix et toute autre exercice de piété, se feront individuellement et en famille. Les prêtres qui le désirent et qui se sentent préparés, accompagnés de deux ou trois personnes, en respectant les distances, pourront faire la bénédiction du Saint Sacrement à travers les rues des quartiers de la paroisse. Toutes les célébrations comme journée des jeunes le dimanche des rameaux et toutes les célébrations de la semaine sainte, sept semaines dans l'esprit, sont suspendues et elles seront radio diffusées par Radio Maria.

Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire

Mgr Miguel a invité à une extrême prudence concernant le sacrement de la confession. Les prêtres pourront se déplacer à domicile pour les malades mais aussi pour tous ceux qui désirent recevoir la communion et se confesser, inclus les malades et les personnes âgées. Et il a invité des chrétiens du diocèse de Pointe-Noire, pendant cette période, à ne pas avoir peur et vivre cette épreuve humanitaire dans la confiance et dans la rigueur du respect des autres en respectant toutes les règles annoncées par le gouvernement.

À noter que la célébration de tous les sacrements pendant cette période d'exception est ajournée. Et pour le cas des enterrements, il y aura uniquement un absout à la parcelle du défunt en présence du prêtre ou d'un diacre et d'un maximum de 15 personnes qui accompagneront. Et en cas de non-respect de cette normative, l'absout sera supprimé et toutes ces directives sont également applicables à la zone rurale et les curés resteront sur place durant tout ce temps. Personne ne doit rester sur la ville de Pointe-Noire et des directives concrètes seront données pour le vécu du Triduum Pascal et de la fête de Pâques. Mais aussi le lundi de Pâques, il n'y aura pas de sortie-détente tous ensemble mais ça se fera par doyenné pour respecter le nombre permis de 50 personnes.

J B MALONGA
et Déogratias MONGO

UN JOURNALISTE EST ENTRÉ AU PANTHÉON

Félix Bouka a été porté en terre à Dolisie

Depuis le jeudi 19 mars 2020, Félix Matsoumbou Bouka repose au cimetière de Dolisie. Brusquement décédé à Sibiti le dimanche 8 mars, alors que se célébrait une Journée de la lutte pour les droits de la femme qu'il s'apprêtait à venir couvrir à Nkayi, son lieu de résidence officielle, il n'a été découvert que tard dans sa douche. Double émotion pour une nouvelle qui n'avait préparé aucun de ses enfants, aucun de ses proches, tous le disant enjoué de cet air taciturne qu'il savait prendre devant les faits. Un héraut de la presse s'en est allé.

Félix Matsoumbou Bouka

Il a été porté en terre dans une ambiance de réel recueillement en cette journée du 19 mars qui marquait aussi l'entrée en vigueur de la mesure gouvernementale interdisant les rassemblements, les recueillements de masse, les messes et les cultes pour cause de présence possible du coronavirus. Lui, toujours fidèle à l'église de Sibiti où il couvrait tous les événements d'importance, les tournées pastorales de l'évêque de Nkayi dont relève Sibiti, Mgr Daniel Mizonzo a fait les frais de ces mesures indispensables, mais difficiles qui ont réduit les églises au silence. Il était attentif aux activités d'un département, la Lékoumou, dont il connaissait tous les recoins, toutes les personnalités marquantes, toutes les ressources aussi. Surtout agricoles. C'est d'ailleurs là qu'il fut formé aux professions agricoles, à l'école technique de Grand Bois.

Pendant la levée du corps

Il ne s'est jamais vraiment éloigné des deux grandes passions qui l'ont distingué tout au long de sa vie: le journalisme et la vulgarisation agricole. L'un l'a fait entrer à la radio rurale dans les années 1980, et l'autre l'a conduit en formation au Cameroun, au Mali et en Centrafrique.

C'est tout naturellement qu'il est recruté par l'agence américaine IPHD, qui fait de lui le coordonnateur des cantines scolaires dans la Bouenza, avec base à Nkayi pendant une bonne décennie. Il y contribue au relèvement réel de la santé des élèves du primaire après les années de guerre que le Congo s'est infligées. Après Nkayi, il est envoyé à Sibiti où l'atteint l'âge de la retraite.

Une retraite qu'il passe toujours au service de la presse, puisque La Semaine Africaine le sollicite en 2017 pour être son correspondant permanent dans la Bouenza et la Lékoumou. Une mission qu'il accepte avec d'autant plus de joie que quelques mois auparavant il avait été nommé coordonnateur des radios locales des deux départements.

Le cercueil du défunt

A l'absoute, reçue au domicile ainsi que le veulent les nouvelles normes diocésaines, sa personnalité a été fortement soulignée, lui qui a été le bienfaiteur en beaucoup de circonstances des prêtres et paroisses de la contrée.

ASM

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAÏ (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Les mouvements d'apostolat étaient en récollection à Madibou

La récollection paroissiale programmée par l'équipe presbytérale en ce temps de Carême, temps de prière, de jeûne, d'aumône et de partage a eu lieu le samedi 7 mars 2020 en l'église Saint Paul de Madibou, dans le 8e arrondissement de Brazzaville. Elle a eu pour thématique de méditer sur les treize lettres écrites par l'Apôtre Paul et de réfléchir sur ses origines. La modération a été assurée par l'abbé Alexis Tobangui, curé de la paroisse qui a circonscrit cette journée en quatre temps: les communications faites par les abbés Charbel Bahoumina (vicaire de la paroisse) et Noël Ngoba (coopérateur) qui se sont focalisées sur les origines de l'Apôtre Paul; les panels par mouvement d'apostolat; la plénière et la synthèse.

Les paroissiens étaient arrivés par bus et accueillis par le curé de Madibou.

Dans son mot introductif, l'abbé Alexis Tobangui a décliné la vie de l'apôtre Paul en quatre périodes principales en prenant appui sur les treize textes ou épitres: «De la naissance à l'âge de 25 ans: Le juif pratiquant»; de «l'âge de 28 à 41 ans: l'ardent converti»; de «l'âge de 41 à 53 ans: le missionnaire itinérant»; de «l'âge de 53 à 62 ans: le prisonnier et l'organisateur des communautés». De nombreux écrits du Nouveau Testament révèlent les origines intéressantes de l'Apôtre Paul qui était juif, citoyen romain qui grandit dans la ville grecque de Tarse. Dans ces écritures, Paul est appelé Saül, un nom juif qu'il portait avant sa conversion. Il fut élevé et instruit dans les doctrines du judaïsme, car il devint un pharisien. Dans les Actes des apôtres au chapitre 21, 29, «Saül, un juif de Tarse persécute l'Eglise». A Jérusalem, les juifs ont vu Trophime d'Ephèse qui accompagnait Paul, et ils pensent que Paul l'a fait entrer dans le temple. La première mention de Saül apparaît lors de la persécution d'Etienne: Actes 7, 57-58: Alors ceux qui ont entendu ces paroles poussent de grands cris et se bouchent les oreilles. Ils se précipitent tous ensemble sur Etienne, ils le font sortir de la ville et se mettent à lui jeter des pierres. Ils ont laissé leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme appelé Saül. Les Actes des apôtres au chapitre 22, 4-5, font mention de «La persécution des chrétiens»: J'ai fait souffrir jusqu'à la mort ceux qui suivaient le chemin de Jésus. J'ai fait arrêter et jeter en prison des hommes et des femmes. Le grand prêtre et tout le conseil des anciens peuvent dire que c'est vrai. En effet, ils m'ont donné des lettres d'autorisation pour les frères juifs de Damas. Alors, je suis parti pour arrêter les chrétiens qui étaient là-bas, pour les emmener à Jérusalem et les faire punir. L'épitre aux Galates 1, 13-14 parle de «La tentation de détruire l'Eglise». En effet, vous avez entendu parler de ma conduite d'autrefois, quand

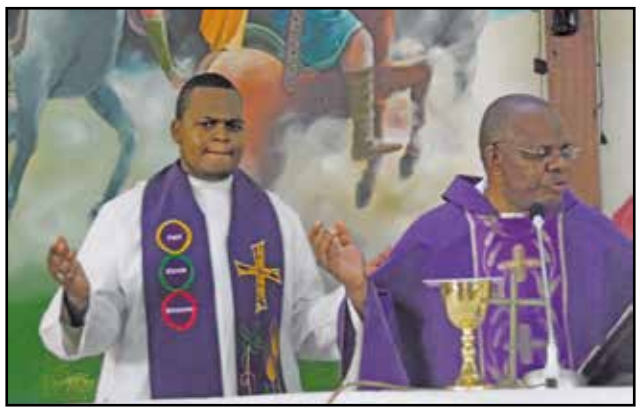

L'abbé Alexis Tobangui présidant l'eucharistie, concélébrée par les abbés Charbel Bahoumina, Noêl Ngoba et Evrard Okoko Bahengue

je suivais la religion juive. Vous savez avec quelle violence je faisais souffrir l'Eglise de Dieu et voulais la détruire. A ce moment-là, je faisais plus de progrès dans la religion juive que beaucoup de camarades juifs de mon âge. Je les dépassais, quand je défendais de toutes mes forces les traditions de mes ancêtres.

Chaque conférencier a abordé cette thématique sous plusieurs angles. L'abbé Charbel Bahoumina a centré sa communication sur «la rencontre de Saül avec Jésus (Actes 9, 3-9)». Saül était en route pour Damas afin de capturer davantage de chrétiens. Alors qu'il s'approchait de Damas, une lumière venue du ciel resplendit autour de lui. Il tomba par terre, ses yeux étaient comme des écailles et il entendit une voix qui lui disait: Saül, pourquoi me persécutes-tu? Saül est encore sur la route et il s'approche de Damas. Tout à coup, une lumière venue du ciel brille autour de lui. Il tombe par terre et il entend une voix qui lui dit: Saül, Saül, pourquoi est-ce que tu me fais souffrir? Il demande: Seigneur,

Les participants à la récollection

qui es-tu? La voix répond: Je suis Jésus, c'est moi que tu fais souffrir. Mais relève toi et entre dans la ville, là, on te dira ce que tu dois faire. Les gens qui voyagent avec Saül se sont arrêtés. Ils n'osent pas dire un mot. Ils entendent la voix, mais ils ne voient personne. Saül se relève, il a les yeux ouverts, mais il est aveugle. On le prend par la main pour le conduire à Damas. Et pendant trois jours, il reste aveugle, il ne mange rien et ne boit rien.

En effet, dans ce texte des Actes des apôtres au chapitre 9, 3-9, le Seigneur nous invite à la conversion. Car la conversion de Saül est l'un des exemples les plus frappants que nous ayons en expérience de notre vie. Par définition, la conversion est un changement complet, changer brusquement de direction pour marcher dans la direction opposée. Paul est passé de l'obscurité à la lumière. Il est devenu une nouvelle création, un puissant témoin de Jésus-Christ.

L'épanouissement du ministère de Paul: temps de préparation

Trois années se sont écoulées entre la conversion de Paul sur la route de Damas et son premier voyage à Jérusalem. Dans l'épitre aux Galates 1, 11-12, il est écrit: Frères et sœurs chrétiens, je vous le dis, la Bonne Nouvelle que j'ai annoncée ne vient pas des êtres humains. D'ailleurs, je ne l'ai pas reçue ou apprise par un homme, mais c'est Jésus-Christ qui me l'a fait connaître.

Paul: l'écrivain, l'apôtre et le missionnaire

Paul a écrit treize lettres du Nouveau Testament après sa conversion. Pour nous chrétiens aujourd'hui, la vie de Paul est un exemple. Il commença là où il se trouvait et fut soumis aux commandements du Seigneur. Il commença immédiatement à prêcher. Il se tint là et fit connaître à chacun sa conversion exactement là où il se trouvait à Damas. Après cela, il passa trois ans à uniquement apprendre de Dieu.

Dans sa communication, l'abbé Noël Ngoba s'est appesanti sur la personnalité de Saul, persécuteur du peuple de Dieu, avant sa conversion sur la route de Damas. Il a illustré ses propos en prenant appui sur certaines épitres.

Après les communications, plusieurs panels ont été constitués par les mouvements d'apostolat qui ont apporté des réflexions approfondies, des contributions et témoignages en s'inspirant des différents paragraphes des textes de l'Apôtre Paul.

Le clou de cette journée a été marqué par une célébration eucharistique. Heureux de se retrouver ensemble.

Pascal BIOZI KIMINOU

CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal
Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
NO CF 67 en date du 12 décembre 2003/no CF129 en date du 19 décembre 2011
54 Avenue Charles de Gaulle, Immeuble UMA 3e Etage — B.P.: 606, Pointe-Noire
Tél.: 06 663 50 60/06 657 67 77

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
«OLIVE ENERGY CONGO»

Société Anonyme
Au capital de 10.000.000 de francs CFA
Siège social: Brazzaville, OCH, Moungali, Avenue Marchal LYAUTEY
République du Congo
RCCM CG-BZV-01-2019-B14-00012

Aux termes d'un acte notarié enregistré le 08 août 2019 à la recette des impôts de Brazzaville sous le numéro folio 140/numéro n°1198, déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville en date du 12 août 2019, il a été décidé du transfert de siège social de la société OLIVE ENERGY CONGO.

Initialement fixé à Brazzaville, OCH, Moungali, Avenue Marchal LYAUTEY, le siège social est désormais transféré dans la même ville sis N°06, rue Faidherbe, la résidence ELBO suite, au bord du fleuve Congo, 3e étage, centre-ville, République du CONGO.

Mention modificative portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville le 12 Août 2019 sous le numéro CG-BZV-01-2019-B14-00012.

Pour avis,
Julio MAKOUBA
Senior Manager

Agrément CEMAC
n° CF276 Conseil Juridique & Fiscal
j.makouba@cabinet-lemitouard.com
(+242) 06 580 8414/ 05 061 32 80

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

ANNONCE LEGALE
«PERENCO CONGO»
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital social de Francs CFA: 500 000 000
Siège social: Concession Liliane — Quartier Ndjindji
B.P.: 743, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG/PNR/15 B 428

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes de la séance n°08 du Conseil d'Administration tenue en date à Paris (France) du 18 décembre 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 09 mars 2020, enregistré à Pointe-Noire, folio 048/1, n°083; les administrateurs de la société «PERENCO CONGO» SA ont, entre autres résolutions, décidé de la nomination de Monsieur Christophe Eugène Edmond Claude BLANC en qualité de nouveau Directeur Général.

Le dépôt légal dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29 janvier 2020, sous le n° 20 DA 97, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 18 mars 2020.

DÉVELOPPEMENT ET COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Le concours de plans d'affaires et le FADPME lancés à Brazzaville

En présence de la représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara, des opérateurs économiques et de nombreux invités, la ministre des Petites et moyennes entreprises de l'artisanat et du secteur informel, Mme Adélaïde Mougany, a lancé officiellement le 12 mars à Brazzaville, la campagne nationale du concours de plans d'affaires (CPA) et du Fonds d'appui au développement des Petites et moyennes entreprises (FADPME). Dans le but de favoriser l'adhésion et la participation des potentielles cibles au CPA et au FAPDME.

Korotoumou Ouattara

Adélaïde Mougany

Cette campagne vise à sélectionner 250 entreprises et 10 groupements d'intérêt économique. Ceux qui seront retenus bénéficieront d'un coaching et de financement. La campagne nationale s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui au développement des entreprises et de la compétitivité (PADEC). Pendant sa période de mise en œuvre, les experts vont se déployer sur le terrain pour identifier les porteurs de projets et les petits entrepreneurs. La sélection des bénéficiaires se fera en plusieurs phases pour le concours de plans d'affaires. Une première sélection d'un millier de participants aura lieu d'ici peu. 200 meilleurs plans d'affaires simplifiés seront sélectionnés, puis cent finalistes et, enfin interviendra la distinction de cinquante lauréats qui bénéficieront des prix allant de cinq à quinze millions de Francs CFA. Pour la ministre des PME, de l'artisanat et du secteur informel, l'objectif principal est d'atteindre 200 entreprises et 10 groupements d'intérêt économique. Elle a insisté pour le Fond sur le respect de la quote part de 40% réservée aux jeunes, femmes et personnes vivant avec handicap. «Notre ambition est qu'au terme de ce passage, par ces moules de bonnes pratiques internationales se renforce sur fond d'épanouissement de l'initiative privée, la symbiose de la culture entrepreneuriale et managériale dans la société congolaise. Ainsi, émergeront des nouvelles générations d'entrepreneurs professionnels et modèles dotées d'une forte capacité d'entraînement», a déclaré Yvonne Adélaïde Mougany. Les autorités comptent ainsi sur le partenariat de la Banque mondiale qui finance à hauteur de 25 millions de dollars, soit 14,6 milliards F.CFA, le PADEC, dont le lancement du CPA et du Fonds constitue une étape importante.

«Ces deux instruments sont dédiés exclusivement au soutien direct aux entrepreneurs, aux micros, petites et moyennes entreprises dans les secteurs porteurs et prioritaires comme l'agrobusiness, le numérique, le tourisme, les transports et la logistique», a affirmé la représentante de la Banque mondiale au Congo. Elle a invité, à cet effet, le pays à lever les freins au climat des affaires et à la contribution du secteur privé à l'économie nationale. Selon Korotoumou Ouattara, les activités du PADEC contribueront à la réalisation du Plan national de développement 2018-2022, notamment en son volet stratégie de diversification de l'économie et de promotion de l'emploi.

La campagne nationale du concours de plans d'affaires et du FADPME se déroulera le long du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso en passant par Dolisie, Nkayi, Kinkala, Oyo, Owando, etc. C'est une action de proximité consistant à aller à la rencontre du public cible lié au CPA et au FADPME, dans les localités de l'intérieur du pays pour délivrer des messages clairs sur le PADEC et les opportunités entrepreneuriales et territoriales.

Le concours de plans d'affaires est un outil de politique nationale pour favoriser l'éclosion et la croissance d'hommes et de femmes d'affaires au Congo. Il a pour objectif de soutenir le développement du secteur privé, de lutter contre le chômage et de favoriser la création d'emplois. Mis en œuvre par le PADEC, il est placé sous la tutelle du ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel. C'est un instrument destiné à tous les Congolais âgés de 18 ans et plus, et est ouvert à la diaspora.

Le FADPME soutient le développement et la croissance des micros, petites et moyennes (MPME) et apporte un concours à la structuration, l'animation et la promotion des chaînes de valeur dans les secteurs d'activités cibles. Il a pour objectifs de contribuer au renforcement du secteur privé et à la diversification de l'économie pour la croissance et la création d'emplois suivant l'axe 3 du plan national de développement du Congo; de développer et d'améliorer la compétitivité de la MPME par des appuis personnalisés: accompagnement technique de proximité (conseil, formation, métier, gouvernance, gestion, maîtrise de processus…); facilitation au financement des investissements productifs de l'entreprise; levier par accompagnement à la mobilisation de fonds additionnels auprès des institutions financières (banque et établissements de micro finance).

Viclaire MALONGA

COVID-19

Les associations de consommateurs demandent aux commerçants d'éviter la spéculation

Les membres du Réseau des associations des consommateurs du Congo (RAC) ont attiré jeudi 19 mars 2020, à Brazzaville, l'attention des commerçants face à l'augmentation vertigineuse des produits de première nécessité, notamment alimentaires et pharmaceutiques.

Mermans Babounga Ngondo et Jean-Claude Mabiala

La série de mesures prises par le Gouvernement pour éviter la propagation de la maladie, le Coronavirus Covid-19, a provoqué une flambée des prix sur les marchés. Mermans Babounga Ngondo, coordonnateur de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, en présence de Jean-Claude Mabiala, directeur exécutif de l'association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC) basée à Pointe-Noire, a lancé un appel aux commerçants pour éviter l'inflation des prix de denrées alimentaires.

«Nous sommes très préoccupés par la spéculation que nous avons constatée sur les produits directement liés à la prévention contre le Coronavirus Covid-19. Nous pouvons citer, par exemple, les bavettes, les gels alcooliques et l'alcool», **a déclaré Mermans Babounga Ngondo. Tous ces produits, bien qu'étant des produits de luxe soumis à un régime de liberté des prix, suivant la loi 06 - chaque pharmacien pouvant fixer son prix – doivent être à la portée de toutes les bourses vu la gravité de la situation. Les associations des consommateurs souhaitent que cette liberté des prix soit encadrée par un texte des pouvoirs publics pour que les prix, en la grave circonstance, puissent être accessibles à tous les consommateurs, même les plus démunis. Si quelqu'un ne peut pas avoir de quoi s'acheter le gel ou la bavette, cela sera une catastrophe, malgré les mesures que prend le Gouvernement, ont indiqué les responsables des associations des consommateurs. Aussi ont-ils invité les pouvoirs publics à prendre des mesures d'accompagnement.** *«Il faut absolument des mesures d'accompagnement. Nous sommes préoccupés par les conditions de prise en charge des personnes mises en quarantaine et des personnes testées positives. Nous avons des vives inquiétudes sur les conditions de leur prise en charge. Il faut qu'il y est réellement des mesures d'accompagnement en termes des médicaments, de disponibilité du personnel de santé et de tout ce qu'il faut pour continuer à assurer leur dignité et leur survie»*. **Dans le même temps,**

Les associations des consommateurs plaident, en outre, pour une liberté contrôlée des prix sur les produits liés directement à la prévention de la pandémie, en exhortant le ministère du Commerce à renforcer les contrôles sur les prix des denrées alimentaires. Les associations des consommateurs sont disponibles pour qu'elles soient mises à contribution pour surveiller les prix sur le marché, parce que le ministère ne pourra pas se déployer dans toutes les localités du pays et dans tous les marchés.

Philippe BANZ

ADMINISTRATION

La Cour des comptes et de discipline budgétaire formée à plus d'efficacité

Les cadres et agents de la Cour des comptes et de discipline budgétaire ont participé pendant deux mois à une formation sur les normes internationales d'audit des finances publiques (ISSAI) révisées à Brazzaville. La clôture de cette formation s'est faite le 13 mars dernier sous les auspices du 1er président de cette institution Charles Emile Appesse assisté du coordonnateur du projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) Jean Noël Ngoulou.

Charles Emile Appesse remettant le certificat à un participant

Par cette formation, a dit le 1er président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, son institution disposera d'un atout supplémentaire pour mener à bien ses missions.

Les cadres et agents ont été formés aux bases fondamentales révisées de leur carrière professionnelle. Animée par l'expert-comptable, Samuelson Lukimuena, la formation a été rendue possible grâce au Gouvernement et la Banque mondiale par le truchement du projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP). Elle a permis au personnel de cette institution publique de cerner la portée des normes ISSAI et les changements découlant de leur révision; de comprendre les conséquences de ces changements sur la manière de mener les contrôles et les audits futurs par la cour des Comptes. Tout comme d'avoir une connaissance des normes en cours de revue et les anciennes normes retirées du cadre de l'ISSAI.

Après la formation

La ressource humaine revêt une importance capitale au sein d'une entité ou une organisation, a indiqué Charles E. Appesse, dans la mesure où son rendement est lié à la qualité de son personnel, considéré dans toute sa stratification et sa diversité. *«L'option prise par notre Etat de faire du renforcement du capital humain une préoccupation de développement, en l'inscrivant dans son programme national de développement 2018-2022, constitue un enjeu futuriste dans lequel la cour des comptes et de discipline budgétaire s'inscrit pleinement, eu égard à ses missions de garant de la transparence et de la bonne gouvernance des finances publiques, socle d'une démocratie apaisée»*, **a-t-il souligné.**

Les participants satisfaits de réactualiser leurs connaissances ont remercié tous les partenaires qui ont concouru à la tenue de cette formation. *«Il demeure indéniable que le contenu de la formation correspond aux besoins et aux préoccupations des participants. Les techniques d'enseignements adoptées par le formateur ont facilité la compréhension et l'assimilation des notions, donc de l'apprentissage. Cette formation aura ainsi permis d'améliorer le niveau de connaissance de même que les habiletés professionnelles des participants»*, **a déclaré Benjamin Abialo, point focal de la cour des Comptes et de discipline budgétaire au PRISP au nom des bénéficiaires.**

La formation a été sanctionnée par la remise des certificats.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

«Conquête, résistance et terreur en Afrique Equatoriale française», un livre de Mgr Benoît Gassongo

Cette œuvre posthume de l'ancien prélat du diocèse de Fort Rousset, publiée chez L'Harmattan en 2017, a connu peu de publicité. A tort d'ailleurs, car elle met la lumière sur la résistance des populations Mbosi, de la région de l'Alima Nkéni à la pénétration française. C'est un récit palpitant et complet sur le constact des envahisseurs français avec les Noirs de cette zone Nord du Congo.

Ce livre vient de l'interpellation de l'étudiant Itoua Nga-Aporo qui attendait de cet intellectuel du terroir un témoignage écrit, éclairant les légendes et faits colportés par les gens d'un certain âge, et diffusés dans les chants particulièrement Olé et Mondo.
Itoua Nga-Aporo, descendant d'une prestigieuse famille de cette contrée perdit des proches lors ses attaques militaires françaises, tout comme Mgr Gassongo lui-même.

Structure

L'ouvrage composé de huit chapitres, avec des annexes constituées de documents puisés aux Archives françaises. Ce texte est également une contribution de François Akiera-Ondaye, de l'Association Solidarité Plurielle. Ce dernier a écrit la préface de l'ouvrage et la biographie du prélat. François Akiera Ondaye brosse un portrait saisissant d'un grand résistant à la colonisation, Nga-Atsaissai, qui mobilisa les populations pour refuser tout payement d'impôt aux Blancs, considérés comme des revenants. Monseigneur Gassongo mentionne les zones de guerre menées par les Français dans l'actuelle Cuvette, sans développement, tout comme il ne passe pas sous silence les exactions conduites contre les Ngbaya, ayant pris le nom de Kongo Wara. Il en va de même de Rabah, assassiné par les militaires français du côté de Kousseri, ayant permis alors la mainmise sur le territoire du Tchad.
L'évêque se lance aussi dans les portraits de Savorgan de Brazza et de Stanley. Il trouve de Brazza plus humaniste, et pourtant, il exhume quelques faits connus du défricheur d'empire au centre de l'Afrique. Monseigneur Gassongo doute que le roi Téké ait renoncé à son pouvoir sur le royaume le cédant à un étranger. Quand il traite des conquêtes des français et autres aventuriers, il met le doigt sur leurs cruautés.
Sur Stanley, il écrit *«Remontant le fleuve, je pourchasse de hordes des noirs, je les pourchasse jusque dans les villages, nous nous battons dans les rues. Nous remorquons leurs pirogues et les laissons flotter à la dérive»* (page 3). Et sur de Brazza, il nous sert une phrase connue de l'explorateur et peint les dommages en pertes humaines sur la rivière Alima: *«Le blanc a deux mains: l'une pleine de cadeaux et l'autre portant la mort.»* et évoquant les bagarres avec les Likoubas, il notera: *«La belle Alima roula des eaux rouges de sang de nos frères»* page 41.

Mboundjet de Baylet

C'est le héros de la terre Mbosi. Gassongo s'appesantit sur le caractère exceptionnel de ce notable, refusant le diktat des envahisseurs français. Les blancs s'étaient installés sur l'Alima à Pombo, un français d'une compagnie concessionnaire y avait implanté une factorerie. Et Pombo devint le centre par excellence des opérations commerciales, politiques et militaires. Mboundjet de Baylet ne fut pas qu'un notable et chef traditionnel, il fut un personnage connu pour son opulence.

Pombo en 1908 et les manœuvres des Français

Tout commença à Pombo, quand accosta un bateau à vapeur sur l'Alima. Des militaires y avaient pris place abord. Ils s'installèrent chez le commerçant français.
L'évêque analyse la psychologie des français telle qu'elle apparait dans les rapports consignés et envoyés à leur hiérarchie à Brazzaville. Ils usèrent de l'expression répression pour nommer en fait des agressions contre les populations mbosi. On ne parle d'opération de police que pour nommer des brutalités conduites pour redresser des émeutes de citoyens récalcitrants. Donc ceci concerne l'espace et les citoyens relevant d'une autorité connue.
Mais en l'occurrence, les mbosi vivaient chez eux, gérés par leurs propres lois et chefs. Et si de Brazza avait reçu du roi Téké l'autorisation de s'installer sur les rives du fleuve Congo, les mbosi ne relevaient point de son autorité.
L'évêque écrit *«les nôtres étaient pleinement conscients de leur indépendance et de la souveraineté de leurs petits Etats»* page 55.

Tout commença par l'impôt

L'officier français installé à Pombo fit convoquer les chefs pour leur annoncer que désormais ils étaient soumis à un impôt. Il leur montra la nouvelle monnaie, le pata. Les chefs mbosi proches de Pombo (page 18), dont Ngaakala-Oyélé de Pombo, Lessombo de Tongo, Ibarra Issenguet de Yafa, Odoulou Oyilo d'Emboli, Okiélé de Ndenda, Aroulou Oteret d'Assale, Yva-Ewoossa d'Issomba, Itoua Okwangui d'Eckongo, Opouta de Mbundjia Tsé, Okouya Ibounda, d'Itondolo et bien d'autres. Les chefs de l'intérieur ne furent pas nombreux. Mboundjet de Baylet et Nga Ambé d'Assalé étaient venus personnellement, invités à cette rencontre.
L'évêque assure avoir appris par la tradition orale cette grande rencontre avec le blanc, parlant dit-il au nom de sa hiérarchie.
«Je suis venu mettre un impôt sur vous et sur vos hommes, vous le payerez chaque an-

Lecas Atondi-Monmondjo

La couverture du livre

née à compter de l'année prochaine. Il présente un objet. C'est un pata, objet de l'impôt. Vous le gagnerez par un travail de vous-même par la vente de vos produits aux gens de ce port, notamment aux blancs des deux compagnies qui partagent les rives de votre rivière» (page 58).
Parmi les chefs, Lessombo connaissait les coutumes de ces blancs dont ceux de la société L'Alimienne installés à Tongo, il se montra conciliant prêt à s'executer.
L'attitude de Mboundjet fut hostile. Il déclara qu'il s'en tiendrait aux avis de son conseil, et ne se soumettrait pas aux paroles d'un inconnu. De surcroit, le blanc n'était pas venu pour échanger et discuter, mais pour imposer ses vues.

Le Conseil de Mboundjet de Baylet

Une fois de retour, Mboundjet a réuni les chefs de villages en sus élargi aux autres Kani de la région. «Les blancs qui les connait?…… ce sont des revenants des âmes trépassées. Sont-ils venus chez nous pour nous commander? Sommes-nous des esclaves? Certains d'entre eux, sont venus à la recherche des enfants pour leur enseigner des histoires sur Dieu, Soit ! Mais cette fois-ci, cet autre est venu nous imposer des cotisations d'argent et nous devons sans contrepartie les lui donner chaque année avec la monnaie de son prétendu pays à lui comme il l'a montrée l'autre jour à ceux qu'il avait convoqués à Pombo
Non ! décide le conseil unanimement, «on ne payera pas l'impôt, on le rejette, nous rejetons carrément l'impôt. Lui payer l'impôt, n'est-ce pas nous reconnaitre ne pas être indépendants ?
Nous ne lui payerons pas l'impôt. Nous n'avons pas à aller le voir, pour l'impôt, ni l'informer de nos décisions. La monnaie qu'on nous a montrée à Pombo est bel et bien une chose de chez eux et ne se fabrique pas chez nous. Qu'ils nous fichent la paix (pages 61, 62, 63).

La deuxième convocation de Pombo (1909)

Une personne émerge parmi les mbosi, le chef de Tongo Lessombo. Il se démène pour payer l'impôt, enrôlant d'autres chefs. *«Certains chefs apportèrent des cabris, d'autres des colis de pointes d'Ivoire pour lesquels ils perçurent la nouvelle monnaie pour payer avantageusement leur impôt. L'évêque évoque que même à cette époque, lorsque l'administration française interdisait l'esclavage, on livrait des hommes. Il a lui-même lu dans un journal de la mission où l'on mentionnait le prix d'un homme vendu à 3 francs».*
Lessombo reçut moult récompenses pour son adhésion à la nouvelle politique des blancs, qui le nommèrent chef, étendant son autorité depuis l'embouchure de l'Alima jusqu'à Mbondji Ologoné».
Mboundjet fut le grand absent de ces retrouvailles. Avec d'autres, ils restèrent tranquillement chez eux, l'impôt n'était pas leur affaire.

La guerre contre Mboundjet de Baylet (1911)

Elle fut conduite par le lieutenant Guyonnet et le capitaine Lados. Un bateau à vapeur fit le transport des militaires en marquant une escale à Sainte Radegonde (Tsambitso).
Un certain Pierre Obambé avait été laissé de garde à la mission. Il leur fit bon accueil. Le père Mallessard était absent en tournée pastorale. Il avait fait la connaissance de Mboundjet et communiqua de précieuses informations aux autres blancs certainement. Le capitaine Lados se joignit à la troupe pour attaquer Mboundjet.
A leur passage, ils recrutèrent des porteurs souvent de force à Yaba, Pombo village, Akongo et Ndeenda. Ils passèrent ensuite de Ndenda, Emboli, Ekessi où ils furent bien accueillis par Lepembey Okoo. Au passage, ils abattirent Gnanga Assea, qui, les voyant arriver, prit la fuite. Tsakossa, la forêt inondée ne les empêcha pas d'atteindre Okoo, où ils passèrent la nuit. Car Baylet était loin. Ils arrivèrent à la tombée de la nuit dans ses environs. Comme Baylet est situé en hauteur, certains habitants aperçurent une longue colonne de gros porteurs de lourdes charges, dont ils ignoraient le contenu. Ils attendirent tranquillement en toute tranquillité l'attaque perfide de Mboundjet entouré de Kani, arrivés le réconforter parce que malade. Mboundjet ne crut pas à l'alerte donnée par une femme, annonçant avoir aperçu des hommes aux chéchias rouges. Mboundjet aurait pu s'organiser et réagir, tant il possédait de nombreux fusils à pierre et même faire des morts dans les rangs des assaillants.
Il n'en fut rien. Et, les fusils des assaillants crépitèrent avec une violence inouïe. Au loin, le bruit des fusils fut compris comme la riposte de Boundjet à ces assaillants. L'armée occupa tout le village, tira sur les cases, poursuivit ceux qui fuyaient dans les forêts. L'évêque reçut le témoignage de sa mère qui, avec une autre femme s'en allèrent à plus d'un kilomètre dans une forêt. Elles ignoraient ce qu'il advint du village quand arriva la nuit. Sa mère plus tard a pris la mort de celui qui devint son époux après le décès de leur père. Ceux qui se mobilisèrent pour aller à la rescousse de Baylet, apprirent aussi la mort de Mboundjet, sans combattre aucunement. L'armée occupa tout le village. Son frère lui rapporta *«notre salut ce jour est dû à notre fuite dans la forêt voisine, mais aussi à l'inhabilité des tueurs ennemis»* Page 92. Cette armée tua toutes les bêtes du chef, saccagea tous les trésors et y mit le feu. Elle trouva un jeune homme caché entre les tissus, c'était le fils de Mboundjet : Akwé. Il ne fut pas exécuté. Il n'assista pas à l'enterrement de son père. Le petit fut pris en otage et déporté à Brazzaville d'où il revint en 1922.
Puis le capitaine lui-même coupa un tronc de bananier et aligna devant la case du chef huit corps. Puis ils partirent pour Ekassa et tuèrent Ngassay Otié. Le capitaine Lados planta un drapelet français à côté de la dépouille d'Obambé Mboundjet et fit sonner le clairon.
Sur leur trajet de retour vers le pays des Gangoulous, ils assassinèrent les gens, brûlant les cases et tuèrent les cabris d'Ossenguet Abbia, du côté de Komo Kani Nga Ahaani.
A Ongo, bien que reçus avec correction par Okoo Ikouba, ils le nommèrent représentant des blancs, ce dernier refusa ce titre. Ils éliminèrent aussi Nganongo et Oyomba Amba Andjwé. Lorsque ceux d'Assoni apprirent avec retard ce que les blancs avaient accompli à Baylet, dont le père de Nga – Aporo Okiékié, ils contournèrent leur route pour Baylet. Parmi les gens mobilisés, il est utile de compter le Kani Atsassai.

La capture de Nga-Atsassai

On comptait désormais sur le fétiche pour vaincre les blancs. Du moins leur faire oublier l'intention de prendre le chemin qui mène dans les villages d'Assoni. Les blancs étaient venus attraper des porteurs jusqu' Abongotsabo, village situé à 15 km de Mbandza.
Après Abongotsabo, ils s'avancèrent jusqu' à Ngolatsakosso pour faire la guerre à Assoni.
Nga-Atsassai se cacha et les militaires prirent les villageoiss en otage ; ils promirent de ne pas faire du mal au résistant s'il se présentait de lui-même. Tous les grands hommes capables de remuer la terre capitulèrent. Atsassai fut d'abord envoyé à Tongo chez le chef supérieur Lessombo, et fut ensuite mené à Boka (1911) avec M. Lados. Il sera relâché après quelques années de prison.
Les techniques qu'utilisèrent souvent les villageois furent de détruire leurs villages pour se cacher loin dans les forêts. Quand on allait au refuge à pas précipité, on abandonnait la piste qu'empruntaient les blancs. Ils eurent plusieurs raisons pour ces fuites :
- la guerre que les blancs imposaient pour l'impôt
- le recrutement des hommes pour différentes guerres
- l'imposition de la récolte de caoutchouc
- l'imposition des palmistes et de l'huile de palme
- et enfin le recrutement pour le chemin de fer

Et l'évêque de conclure, *«Cher Itoua Nga-Aporo, le peu de choses que je connaissais du passé de nos parents et grâce à toi j'ai pu exhumer du silence du temps et de l'oubli.»* (page 102). François Akiera Ondaye ajouta des éléments sur la capture de femmes de la contrée par des miliciens Gbaya.

De l'évêque

De son nom d'origine, il s'appelait Gassongo Abandza ou encore Ikinga. Il y eut comme condisciple Abraham Ngaloye du village Ongogni. Il fréquenta le séminaire Saint Jean de Libreville et fut ordonné le 9 juin 1946 par Mgr Biechy, en compagnie de Raphaël Dangui, Théophile Mbemba, Fulbert Youlou et Loubassou. Il fut chargé de la réouverture de l'Eglise de la paroisse Sainte Radegonde fermée en 1911. Il fut charpentier, menuisier et créa de nombreuses écoles à Tongo, Oniala, Okombo, Ekongo, Mboundjia Tsé, EKwassendé, Gagnia et Ongongni. Il fut le charpentier et maçon de la paroisse Notre Dame des victoires de Ouénzé, et fut prêtre à Boundji, Makoua, Mossaka etc… Il fut ordonné évêque à Rome en juin 1965 et remplaça Mgr Verhille à la tête du diocèse de Fort-Rousset.

Conclusion

Cette œuvre, en fait une lettre, répondait aux sollicitations de l'étudiant Itoua Nga-Aporo est une longue chronique sur l'invasion des pays Mbosi par les forces françaises qui assassinèrent des centaines de gens pour leur imposer l'impôt. C'est à la fois, un texte d'anthropologie traduisant la culture mbosi et les moyens de résistance à l'agression. C'est une œuvre qui vaut la peine d'être largement diffusée. C'est un texte complet, vivant, détaillé mené à la manière d'une chronique avec force détails.
Les deux héros résistants dont la mémoire est chantée dans les danses Mondo et Olé, furent Obambé-Mboundjet de Baylet et Nga-Atsassai d'Assoni. Ils méritent d'être célébrés comme des résistants. Le passage le plus saisissant de l'évêque est celui-ci *«Ce fut le commencement d'un soulèvement caractérisé par un régime d'exception privatif de libertés.»* (page 143).
Il faut rendre hommage à Monseigneur Benoît Gassongo qui fit preuve d'historien de la résistance mbosi.

Lecas ATONDI-MONMONDJO

DISPARITION

Aurlus Mabélé, le roi du soukous, emporté par le coronavirus

Un peu plus de sept mois seulement après Fernand Mabala «Le grand Moumbafouneur», décédé le 4 août 2019 à Paris, en France, la famille musicale congolaise est de nouveau frappée par un deuil. Elle vient, en effet, de perdre un autre de ses monstres sacrés, Aurlus Mabélé, le géniteur et propulseur du soukouss, rappelé à Dieu le jeudi 19 mars, dans la capitale française. Emporté par le désormais célèbre coronavirus. Le chanteur était âgé de 67 ans.

Aurlus Mabélé

C'est à travers les réseaux sociaux que la nouvelle du décès d'Aurlus Mabélé a été annoncée par sa fille, la rappeuse Liza Monet: *«Mon papa est mort ce matin du coronavirus...Merci d'honorer sa mémoire. C'est une grande légende du soukouss que le peuple congolais perd aujourd'hui. Je suis inconsolable et effondrée. Mon papa que j'aime tant...Aurlus Mabélé»*, écrivait-elle sur son compte Twitter. Depuis cette annonce, les hommages à l'endroit du chanteur disparu affluent des quatre coins de la planète que l'artiste avait conquis musicalement.

«Un artiste immense vient de nous quitter, emporté par le coronavirus. Cet artiste, c'est Aurlus Mabélé, dépositaire d'une musique populaire, le soukouss, à l'origine du ndombolo et de bien des musiques afro-pop, des musiques écoutées, appréciées aux quatre coins du monde, sur le continent, bien sûr, mais en Europe, les Amériques, dans les Caraïbes, l'Océan indien, l'Australie. Aurlus Mabélé était un grand frère pour bon nombre d'entre nous. En cette période de confinement, malheureusement, nous ne pourrons pas lui rendre l'hommage qu'il mérite. Mais vous pouvez, vous, sur vos réseaux sociaux, dire ce qu'il représente encore pour vous aujourd'hui. Et puis solliciter des autorités congolaises afin d'organiser autour de sa mémoire, autour de la mémoire d'Aurlus Mabélé, des instants inoubliables; qu'il soit décoré à titre posthume, parce qu'il le mérite… Hommage au grand, à l'immense Aurlus Mabélé», a, par exemple, témoigné Claudy Siar, le célèbre animateur de l'émission *«Couleurs tropicales»* de Radio France internationale (RFI), sur un vidéo postée sur les réseaux sociaux.

Aurélien Miatsonama à l'état civil, Aurlus Mabélé a vu le jour en 1953, dans le quartier cosmopolite de Poto-Poto, l'arrondissement 3 de Brazzaville.

Excellent danseur, c'est dans les années 70 qu'il décide de se lancer dans la musique, pendant qu'il était étudiant.

Quatre années plus tard, il met sur pied le groupe Ndimbola Lokole, avec ses compatriotes Mav Cacharel, Pedro Wapechkado, Jean Baron, etc.

Après Brazzaville, Aurlus débarque à Paris, pour les études. Mais, la musique étant plus forte que lui, en 1986, il fonde avec Diblo Dibala et Mav Cacharel le groupe Loketo.

Très vite, l'artiste devient l'une des figures de proue du genre musical qu'est le soukous.

Avec le guitariste de la rive gauche du fleuve Congo Diblo Dibala, il forme le duo le plus célèbre de tout le mouvement Soukous. Les deux virtuoses enregistrent plusieurs albums et sillonnent les quatre coins de la planète.

Malheureusement, quelques années après, Aurlus Mabele et Diblo Dibala sont gagnés par le virus de la division. Chacun forme son groupe «Loketo».

Le géniteur et propulseur du soukous a vendu plus de 10 millions de disques dans sa carrière! Parmi les chansons qui ont contribué à bâtir sa célébrité à travers le monde, on peut citer: «Africa Mousso», «Femme ivoirienne», «Evelyne», «Génération Washiwa», «Embargo», «Betty», «Asta De», «Loketo», «Vacances aux Antilles», «Zebola», «Ebouka», «Sans frontières», «Waka Waka», et «Douce Isabelle». Il a obtenu plusieurs prix, dont le trophée «Tam-Tam d'or» (les trophées de la musique congolaise), remporté en 2011, dans la catégorie «Valeurs d'Afrique» et les Maracas d'or gagnés au Brésil.

Depuis plusieurs années, la santé du chanteur congolais déclinait.

En 2005, en effet, le médecin lui diagnostique une tumeur maligne persistante de la gorge.

Peu de temps après, il est victime d'un accident vasculaire cérébral.

Abandonné à lui-même, le chanteur vivait dans une maison de repos médicalisée de la région parisienne. Des SOS ont même été lancés pour qu'on lui vienne en aide. Mais, en vain.

Pour cause de coronavirus qui sévit dans le monde, le roi du soukous ne pourra malheureusement pas avoir droit à un hommage à la dimension de sa renommée. Mais on espère qu'il sera au moins décoré à titre posthume.

Véran Carrhol YANGA

MUSIQUE

L'artiste Lapiosh sur la terre de ses origines pour promouvoir son nouveau single

L'un des porte-étendards de la musique congolaise en France, l'artiste Lapiosh (Grâce Kombo à l'état civil) séjourne au Congo, son pays d'origine. Pour faire la promotion de «Zéla» (attend), son tout nouveau single. Mardi 17 mars dernier, cet artiste dont le style musical est un véritable melting-pot de ndombolo, pop urbaine et sonorités afro-caribéennes, a battu le rappel des journalistes dans un hôtel, à Brazzaville, pour parler de son bébé discographique estampillé Ricci NS Prod.

Lapiosh, pendant la conférence de presse

Des journalistes

Zela, c'est un mot lingala qui veut dire attend. En fait, c'est tout simplement l'histoire d'un homme qui essaie de trouver des arguments forts pour convaincre celle qu'il aime, afin qu'elle ne parte pas, qu'elle attende, en fait», a expliqué l'artiste sur la symbolique du titre de son opus.

Né le 8 janvier 1988, dans le département de la Seine et Marne (77), de parents artistes, celui que l'on surnomme aussi "Perle Rare" a aussi parlé de sa carrière musicale qu'il a débutée en 2002, en tant que danseur, dans le groupe «Les cœurs brisés» de son devancier et compatriote Dany Engobo.

Issu de la vague des premiers groupes afro urbains de Paris, Lapiosh se lance dans une carrière solo en 2012, marquée par les collaborations avec les rappeurs Passi ou encore Jacky Brown.

L'artiste récolte son premier succès avec «Ekrazemen», un titre purement ndombolo sorti en 2014, avant d'intégrer, une année après, le label Wati-B, avec lequel il signe «Dribble facile», un titre afro-urbain, en featuring avec le rappeur Dry.

Ses talents de danseurs lui permettent de se démarquer, sa curiosité artistique le mène à s'essayer au chant et aux techniques d'animations propres aux chansons congolaises dont il s'inspire tant.

Autodidacte, Lapiosh joue de la batterie et la guitare. Cette polyvalence artistique fait de lui un chorégraphe et un membre important dans la structure musicale du groupe.

Cette première expérience d'artiste professionnel lui permet de participer, entre 2004 et 2005, à deux tournées internationales, dont une aux Etats-Unis et au Canada, et une autre au Congo.

En perpétuelle évolution, il intègre les premiers groupes afrourbains de Paris, précurseurs dans l'alliance des codes de la musique congolaise à celles du hip hop: groupe Jam&Co, puis la Selesao formée par Jessy Matador.

Quelques années plus tard, l'artiste décide de prendre son envol et entame une carrière solo dès 2012.

Sa singularité finira par attirer ses pairs et aînés, à l'instar de Passi qui l'invitera à participer à son album «Ere Afrique», dont le titre «Nouvel ère» en featuring avec Jacky Brown du groupe Neg' Marron.

Beaucoup sollicité, Lapiosh prend part à plusieurs grands événements comme le FESPAM, les trophées Tam-Tam d'or, à Brazzaville, et participe à plusieurs tournées avec le célèbre rappeur Passi.

C'est en 2013 que sort son premier single, «Mon bébé», suivi de «Ekrazemen», une année après.

Avec le label Ricci NS Prod qu'il intègre en 2018, sortent des titres «Dans le noir», «Crav» et «Tobina», entre 2018 et 2019, suivis de «Zéla».

Lapiosh avait l'intention de livrer un concert à Brazzaville. Mais il ne peut réaliser son dessein, suite aux mesures prises par le gouvernement pour éviter la propagation du coronavirus, notamment l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes.

V.C.Y.

INSCRIPTION DE LA RUMBA AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Peaufiner le document unique des deux Congo à envoyer à l'UNESCO

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, s'est entretenu avec les membres du comité national de la République Démocratique du Congo, et du comité scientifique de la République du Congo, chargés de préparer le dossier sur l'inscription de la rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Ces deux structures étaient conduites par leurs présidents: André Yoka Lye Mudaba et Mfumu Difuadissassa.

«Nous sommes à Brazzaville en commission technique pour voir avec nos collègues d'ici, dans quelle mesure répondre au formulaire que nous impose l'UNESCO, et voir quels sont les éléments qui sont à notre disposition. Nous sommes à mi-chemin en train de rassembler un certain nombre de documents pour cette inscription », a affirmé André Yoka Lye Mudaba.

Mfumu Difuadissassa a pour sa part souhaité que le coronavirus

Les membres des deux comités autour du ministre de la Culture

reste là où il se trouve, pour déposer dans les délais le dossier congolais à l'UNESCO, puisque la date butoir c'est le 31 mars. *«Nous avons, par mesure de prudence, fixé notre deadline au 26 mars. Nous avons effectivement quatre jours pour rattraper les choses qui ne pourraient pas être au point. Bref, le 26, j'ai l'assurance que nous allons déposer le dossier chez les ministres de la Culture de nos deux pays qui vont l'envoyer»*, a-t-il dit.

Parlant de l'avantage que les deux Congo peuvent tirer de cette inscription, il a souligné qu'il est important, *«parce que sur les 427 éléments qui figurent dans le patrimoine, l'Afrique centrale n'en a que deux. Un élément du Burundi, les Tambourinaires, et la musique polyphonique des Pygmées de la Centrafrique. Donc, a priori, nous allons avec un préjugé favorable pour inscrire la rumba. Et cette inscription va permettre de mieux faire connaître la rumba ; mais aussi de booster le tourisme (à l'instar de Cuba qui a fait connaître la rumba, et créé un réseau touristique sur cette rumba, il faudrait faire la même chose). Les intérêts sont puissants en inscrivant la rumba au patrimoine immatériel mondial»,* a-t-il assuré.

Enfin, Mfumu a réitéré la détermination des deux pays. *«Nous sommes décidés à l'inscrire conjointement, et le processus est sur la bonne voie. Nous avons été à Kinshasa la semaine dernière pour un colloque sur la rumba, et cette fois-ci, les frères de ce pays sont à Brazzaville. Nous sommes en train de peaufiner le document unique qui sera envoyé à l'UNESCO. C'est de bon augure, je pense que tout va se passer correctement»*, a-t-il estimé.

Alain-Patrick MASSAMBA

PARCELLE À VENDRE

Proche de la Mairie de Moungali.

Contact:

Tél: 06 627 93 78
05 586 25 83

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19

La FECOFOOT se met en congé pour sa sécurité

Le siège de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) est fermé depuis samedi 21 mars 2020 jusqu'à nouvel ordre, à cause de l'impact que provoque le coronavirus. Une note informant les usagers est affichée à l'entrée de l'immeuble qui abrite l'instance dirigeante du football. Elle a été aussi transmise par mail et postée sur tous les réseaux sociaux.

Le Comité exécutif de la FECOFOOT a approuvé à l'unanimité ce congé à durée indéterminé pour tout son personnel, pour garantir sa sécurité face à la menace que constitue le coronavirus, dont le nombre de cas de patients testés positifs déjà déclarés par le Gouvernement est passé d'un à trois, puis à quatre le week-end dernier. Il était obligé de faire le choix, celui de l'intégrité du personnel après celui des joueurs et des supporters qui l'a poussé à suspendre toutes les compétitions sur instruction des pouvoirs publics.

Se mettre au télétravail

Le Comité exécutif a donc appelé ses agents à travailler à distance. *«Le personnel de la FECOFOOT a reçu l'instruction de faire du télétravail»*, a écrit Badji Mombo Wantété, le secrétaire général de l'instance. *«Pendant cette période»*, informe-t-il, *«le secrétariat général restera disponible par téléphone, par courriel et pourra être contacté à l'adresse fecofoot@yahoo.fr»*

Il reste à la FECOFOOT de ne pas oublier que les semaines à venir s'annoncent décisives pour le pays et pour les différents championnats suspendus. Faut-il les arrêter ou les annuler sans autre forme de procès, alors qu'on annonce un pic de contamination dans les prochains jours? Certes, il est difficile de penser football en cette période de propagation du Covid-19, mais il faudrait réfléchir à la manière idoine de relancer les choses quand viendra l'accalmie.

G.-S.M.

Le siège de FECOFOOT

BASKET-BALL/ INTERRUPTION DES COMPETITIONS A BRAZZAVILLE

Makaya-Matève: «Protéger la vie humaine doit être prioritaire»

On ne blague pas avec la santé des sportifs et de leur entourage, celle-ci est capitale. Les dirigeants de la Ligue départementale de basket-ball de Brazzaville l'ont compris. Face à l'expansion du coronavirus, ils ont pris la sage décision de suspendre «l'ensemble des activités gérées par leurs soins», comme l'explique le président Fabrice Makaya-Matève, pour qui la santé des sportifs est au-dessus de tout. Interview.

L'arrêt des compétitions était inévitable avec la propagation du coronavirus, comment avez-vous accueilli cette décision du Gouvernement?

**Permettez d'abord, humainement, d'avoir une pensée pour toutes celles et pour tous ceux qui sont emportés par ce redoutable virus. La situation est assez compliquée pour tout le monde. Je pense que la décision du Gouvernement est un acte fort de responsabilité. C'est la décision la plus juste que tout le monde devrait prendre en cette période difficile. Elle est salutaire. Enfin, elle est protectrice de nos vies, de notre vivre-ensemble. En tout cas, elle est tout sauf frustratoire ou du moins elle ne doit pas être perçue ou ressentie comme telle. A la Ligue dont j'ai la charge de présider les destinées, nous sommes concernés et avons donc décidé d'arrêter l'ensemble de nos activités.

Que pensez-vous du nouveau coronavirus?

**C'est un fléau aux conséquences incalculables et imprévisibles, bouleversant l'ordre mondial sur tous les aspects. Aujourd'hui (NDLR: vendredi 21 mars), le seuil des 10.000 morts est atteint. C'est une véritable hécatombe! On voit en Italie des véhicules militaires transporter des corps…, des médecins dépassés…, l'état d'urgence sanitaire décrété un peu partout, les grandes puissances qui organisent le rapatriement des leurs, fermeture des frontières, les banques centrales viennent au secours des Etats. Cet ennemi invisible, redoutable plus que jamais fait terriblement mal et, hélas, va encore continuer à le faire. Je le dis sans verser dans le pessimisme, mais réalité oblige.

Fabrice Makaya-Matève

Quelles précautions les acteurs du basket-ball brazzavillois doivent-ils prendre pour éviter d'être infectés?

**Eh bien, comme tout le monde, ils doivent essayer d'appliquer au mieux ce qui a été annoncé par les autorités de notre pays, sous l'impulsion de son Excellence M. le Président de la République. Ils doivent prendre les choses au sérieux et, donc, s'atteler à suivre les recommandations sanitaires, les relayer dans leurs familles respectives, sensibiliser sans cesse sur la dangerosité et la létalité de ce virus.

En cette période de psychose, pensez-vous à la reprise des compétitions?

**La situation est encore grave, alarmante si bien que tout ce qui nous intéresse à l'heure actuelle, c'est le bien-être de tout le monde et notre santé. Parler de reprise des championnats est prématurée; ce n'est pas à l'ordre du jour. L'urgence aujourd'hui est sanitaire. Vous comprendrez qu'on ne peut pas parler de confinement, de distanciation sociale...et parler des championnats. La santé et la protection de la vie humaine sont au-dessus de tout. Il ne s'agit pas là d'une situation propre au basket-ball.

C'est l'occasion de conclure.

**Respect des mesures édictées par les pouvoirs publics, prise de conscience réelle du caractère exceptionnellement grave et mortel du covid-19. Ne pas se laisser emporter par certaines idées reçues non encore démontrées scientifiquement...

Propos recueillis par
Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ERRATUM

Dans notre édition n°3962 du vendredi 13 mars 2020, en page 14, nous prions nos lecteurs de lire que la Directrice départementale des sports du Niari s'appelle Rose Madeleine Moussoki et non Rose Madeleine Makosso.

Que Madame Moussoki accepte nos excuses!

ARTS MARTIAUX

Du karaté avec un vieux maître congolais

Le karaté est l'une des disciplines qui fait honneur au sport congolais. D'où vient ce sport qui attire tant de jeunes aujourd'hui? Sempai (vieux maître) Equateur Denis Nguimbi, ceinture noire 3è dan de karaté style shotokan, ancien international nous édifie.

Me! Pouvez-vous nous faire un bref historique du karaté?

**Le karaté est avant tout un art martial japonais dont le but est de donner au pratiquant la possibilité de vaincre dans un laps de temps un ennemi dans un combat réel. Un seul coup devrait suffire à mettre l'adversaire définitivement hors de combat. C'est l'art martial de base puisqu'il apprend à se battre avec les seules armes que l'homme possède à la naissance (poings, genoux, mains, tête, pieds). D'où son nom technique de karaté. Kara veut dire «vide» et té: «main». Bref! c'est une méthode de combat sans arme.

Maître Equateur Denis Nguimbi

Maintenant, reconstituer l'histoire du karaté est difficile, voire impossible. Il n'existe pas de document écrit, soit parce que le karaté a été autrefois pratiqué en secret et ne fut transmis que de maître à disciple, soit parce que, personne ne voyait l'intérêt d'une littérature propre à cette technique. Néanmoins, la légende nous enseigne que c'est en Inde que vécut il y a cinq mille ans un prince. Il passait tout son temps à observer les animaux dans leurs combats et à analyser leurs mouvements. Il classa ses observations et en tira un certain nombre de techniques de combat utilisables par l'homme. Il sacrifia plus d'une centaine d'esclaves à la recherche de l'emplacement précis des points vitaux du corps humain; il expérimenta sur eux les coups précédemment découverts. Mais, l'histoire a retenu le nom d'un homme dont le rapport avec la naissance du karaté semble plus étroit: le moine Indien Boudhidharma, plus connu sous le nom de Duruma, fondateur de la secte du Bouddhisme venu en chine vers 520 après Jésus-Christ pour prêcher le bouddhisme du Mahayana. Il s'installa dans le royaume du Wei au monastère de Shao-lin'su dans la province de Honan. Dès son arrivée, il s'agenouilla face à un mur et médita ainsi pendant neuf années entières. Il a perdu totalement l'usage des pieds et des mains: c'est à l'issue de cette période d'ascèse qu'il fonda le Zen. En clair, le karaté n'est pas la création d'un seul homme, ni même d'un seul peuple. Au Congo, les premiers pratiquants du karaté sont les militaires qui revenaient de l'Europe après leur formation. C'est bien après que les civils s'y sont intéressés.

Et à quel moment devient-on maître de karaté?

**En s'inscrivant à un club, vous devenez un junior, quel que soit votre âge. Le maître vous remet la ceinture blanche synonyme de 9e kyu, pour tenir votre karatégi (vêtement pour l'entrainement). Les grades jalonnent votre progression. Ils sont tout à la fois des récompenses pour le travail accompli et des encouragements à poursuivre. Pour arriver à la ceinture noire 1er Dan (shodan), le débutant doit gravir les neuf premiers kyus (classes) avant de pouvoir prétendre se présenter à l'examen de passage de grade de shodan (ceinture noire). Le grade allant du 9è kyu à 4è kyu est donné par le maître du club. Tandis que de 3e kyu au 1er kyu est donné par la ligue départementale de karaté. Alors que le shodan est donné par la Fédération. Vous devenez maître dès votre admission à l'examen de ceinture noire. Le grade ne donne pas sa valeur à l'homme, mais c'est l'homme qui donne sa valeur au grade et qu'un grade ne s'achète pas, mais se mérite par des efforts réels et constants.

Propos recueillis par
Madocie Déogratias MONGO

COVID-19 : Nous en viendrons à bout ensemble

Les bouleversements causés par le coronavirus COVID-19 sont tout autour de nous. Et je sais que beaucoup sont anxieux, inquiets et déconcertés. C'est bien normal.

Par António Guterres

Nous sommes face à une menace sanitaire sans précédent.
Pendant ce temps le virus se propage, le danger grandit et nos systèmes de santé, nos économies et notre vie quotidienne sont mis à rude épreuve. Les plus vulnérables sont les plus touchés, en particulier les personnes âgées et celles et ceux qui ont des problèmes de santé préexistants, qui n'ont pas accès à des soins de santé fiables ou qui vivent dans la pauvreté ou la précarité.
Les retombées sociales et économiques de la pandémie ainsi que le ralentissement de l'économie toucheront la plupart d'entre nous pendant quelques mois.
Mais la pandémie atteindra un pic et nos économies se relèveront.
D'ici là, nous devons agir ensemble pour ralentir la propagation du virus et prendre soin les uns des autres.
L'heure est à la prudence, pas à la panique. A la science, pas à la stigmatisation. Aux faits, pas la peur.
Même si la situation a été qualifiée de pandémie, c'est une situation que nous pouvons maîtriser. Nous pouvons ralentir les transmissions, prévenir les infections et sauver des vies. Mais cela implique plus que jamais d'agir que le plan personnel, au niveau national et international.
Le COVID-19 est notre ennemi commun. Nous devons déclarer la guerre à ce virus. Cela signifie que les pays doivent passer à la vitesse supérieure, intensifier et élargir leur mobilisation.
Comment? En mettant en place des stratégies de confinement efficaces; en activant et en améliorant les systèmes d'intervention d'urgence; en augmentant considérablement les capacités de dépistage et de prise en charge des patients; en préparant les hôpitaux, en veillant à ce qu'ils aient les installations, le matériel et le personnel nécessaires et en mettant au point des interventions médicales qui sauvent des vies.
Chacun et chacune d'entre nous a aussi une responsabilité: celles de suivre les conseils médicaux et d'appliquer les recommandations simples et pratiques que recommandent les autorités sanitaires.

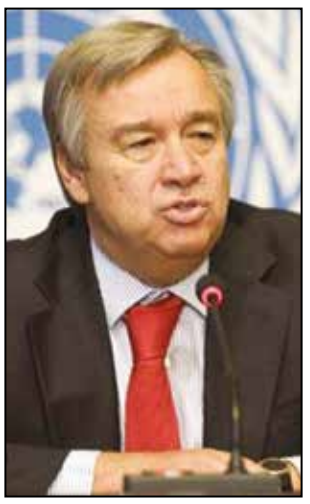

En plus d'être à l'origine d'une crise de santé publique, le virus est aussi un fléau pour l'économie mondiale.
Les marchés financiers ont été durement affectés par les incertitudes liées à la pandémie. Les chaînes d'approvisionnement mondiales sont perturbées. Les investissements et la demande des consommateurs ont chuté, le risque de récession mondiale est réel et ne cesse de grandir.
Les économistes des Nations Unies estiment que le virus pourrait coûter à l'économie mondiale au moins mille milliards de dollars cette année, et peut être bien plus.
Aucun pays ne peut faire cavalier seul. Plus que jamais, les gouvernements doivent coopérer pour revitaliser les économies, accroître les investissements publics, stimuler le commerce et assurer un soutien ciblé aux personnes et aux communautés les plus touchées par la maladie ou plus vulnérables aux conséquences économiques néfastes qu'elle entraîne – notamment les femmes qui assument souvent une part disproportionnée des soins.
La pandémie met en évidence à quel point tous les êtres humains sont interdépendants. Toutes et tous nous partageons la responsabilité de prévenir la propagation du COVID-19.
Le système des Nations Unies, y compris l'Organisation mondiale de la Santé, est pleinement mobilisé.
En tant que membres de la famille humaine, nous travaillons 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec les gouvernements, nous communiquons des directives internationales et nous aidons le monde à faire face à cette menace.
Nous sommes tous concernés et c'est ensemble que nous surmonterons cela.

António Guterres
est Secrétaire Général des Nations Unies

imprimerie Saint-Paul s.a.

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.
Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Imprimerie Saint Paul:
85 ans de savoir-faire à vous plaire.

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800
France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros
Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros
Europe
96 Euros
192 Euros
Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour :

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.
  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique.
  BP : Secrétariat Bureautique – Maintenance Informatique et Réseaux

  - ***Durée de la formation : Pâtisserie = 6 mois – Hôtellerie = 12 mois dont 2 mois de stage pratique – Cuisine = 11 mois dont 2 mois de stage en entreprise – Secrétariat Bureautique = 6 mois – Filière B.P = 9 mois***

Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 07 Octobre 2019

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**
- **Musique (Piano – Guitare)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93
« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1 er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P : 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

XONG XING GLASS CONGO
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital social de 20 000 000 de Francs CFA
Siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo),
Lifoula RN2, Commune de Kintélé
RCCM: CG-BZV-01-2018-B12-00073

CONSTATATION DE LA REALISATION DE LA CESSION DES PARTS SOCIALES, TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL & MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal des décisions du onze mars deux vingt, l'associée Unique de la société «XONG XING GLASS CONGO», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital social de vingt millions (20 000 000) de Francs CFA dont le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), Lifoula RN2, Commune de Kintélé, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2018-B12-00073 du neuf novembre deux mil dix-huit, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le douze mars deux mil vingt et enregistré à Brazzaville, le treize mars de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 050/6 numéro 641, l'associée unique a décidé:
-de la constatation de la réalisation de la cession de 400 parts sociales de 10 000 Francs CFA chacune faite par la société «HUNAN SINO AFRIQUE», Société A Responsabilité Limitée au profit de la société «HONG XING INVESTMENT Ltd», Société Privée à Responsabilité Limitée par Actions de droit mauricien ;
-du transfert du siège de la société initialement sis à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans, Moungali, immeuble «MA RECONNAISSANCE», dans la même ville, à Lifoula RN2, Commune de Kintélé ;
- de la mise à jour mettre à jour des statuts.
Dépôt légal: un exemplaire dudit procès-verbal des décisions de l'associée unique du onze mars deux mil vingt a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le dix-sept mars deux mil vingt, enregistré sous le numéro D 14.
Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le dix-sept mars deux mil vingt, sur le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «XONG XING GLASS CONGO» SARL U, sous le numéro: CG-BZV-01-2018-00073.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGIJI,
Notaire.

BQC
Business Quality Certification
ISO 22000
SYSTEM CERTIFICATION
#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Vival
Votre
Eau Familiale !
info@itecongo.com
www.itecongo.com
+242 06 606 11 11